Diplôme d'Orthopédiste-Orthésiste

Titre RNCP

2018/2019

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ACTIVITE 1. Recueil de l'ensemble des données visant à établir un bilan corporel, fonctionnel et situationnel

- Accueillir le patient, entretien et recueil écrit des données

-Évaluer une situation et élaborer un diagnostic dans le domaine de l'orthopédie-orthèse à partir de toutes les données recueillies auprès du patient :

- ✓ Analyser les éléments de la prescription médicale, des données médicales complémentaires, de la demande de la personne ou de l'équipe pluridisciplinaire.

-Identifier les besoins spécifiques et créer les conditions et les modalités de communication et de relation adaptées à la personne, à son entourage et au contexte de sa prise en charge
-Communiquer de façon adaptée à la personne, à son entourage et au contexte de sa prise en charge.

- ✓ Conduire un entretien de recueil de données sur le projet de vie de la personne, ses activités, ses attentes, la perception de son handicap, son acceptation de l'appareillage, son environnement social et familial

-Réaliser de l'examen clinique et des bilans fonctionnels et situationnels

- ✓ Choisir et mettre en œuvre les méthodes et outils d'évaluation des capacités et des limitations fonctionnelles adaptés à la situation de la personne
- ✓ Évaluer les lésions corporelles, les déficiences, les limitations fonctionnelles et les restrictions de participation (situations de handicap)
- ✓ Évaluer la douleur
- ✓ Évaluer et analyser les capacités et les limitations fonctionnelles adaptées à la situation de la personne

· Établir l'**<u>adéquation</u>** entre les données recueillies et les éléments de la prescription, les attentes de la personne et les objectifs d'appareillage orthétique sur mesure ou de série et les synthétiser.

-Formalisation des résultats du bilan et de l'anamnèse

- ✓ Définir les finalités de l'appareillage en intégrant les évolutions liées à la pathologie de la personne
- ✓ Élaborer et valider un diagnostic dans le domaine de l'orthopédie-orthèse
- ✓ Remplir la fiche patient du dossier patient

-Formalisation des solutions thérapeutiques d'appareillage (appareillage sur mesure ou de série optimisées au regard de la prescription)
Concevoir un appareillage dans le domaine de l'orthopédie-orthèse, et choisir des aides techniques et des assistances technologiques au regard d'un projet d'intervention personnalisé :

- ✓ Concevoir et formaliser des solutions d'appareillage en fonction des besoins de la personne et du diagnostic professionnel posé
- ✓ Choisir le type d'appareillage, sur mesure ou de série, des aides techniques et des assistances technologiques en fonction du diagnostic professionnel et du cahier des charges
- ✓ Définir l'appareillage : la forme (architecture, appuis, contre appuis. ...). la topographie (emplacement....), la géométrie (dimension, taille. ...) de l'appareillage, et les dispositifs complémentaires
- ✓ Choisir le ou les matériaux et dispositifs compatibles avec les fonctions et les formes de l'appareillage sur mesure et avec les spécificités de la personne

ACTIVITE 2. Constitution des dossiers techniques et réalisation d'appareillages orthétiques <u>sur mesure</u> (membres, tronc, cou)
-Prise de mesures pour l'appareillage

- ✓ Concevoir un appareillage dans le domaine de l'orthopédie-orthèse, et choisir des aides techniques et des assistances technologiques au regard d'un projet d'intervention personnalisé
- ✓ Définir une position appropriée à la personne en vue de prises de mesures, d'empreintes, ou de moulages pour les orthèses sur mesure.

-Communiquer et conduire une relation dans un contexte d'intervention d'appareillage

- ✓ Localiser les repères topographiques, osseux, musculaires, vasculaires et nerveux et repérer l'emplacement de l'appareil suivant sa géométrie
- ✓ Choisir et utiliser les instruments, les méthodes et les techniques d'applications appropriés pour la réalisation de mesures, d'empreintes et de moulages
- ✓ Mettre en œuvre les techniques de prises de mesure, d'empreintes ou de moulages du segment à appareiller en fonction de la pathologie et des données morphologiques et anthropométriques
- ✓ Analyser et interpréter les données recueillies pour concevoir l'appareillage
- ✓ Valider le choix de l'appareillage et les données d'application pour la mise en fabrication.

-Etablissement du dossier technique de l'appareillage :
Définition de l'ensemble des moyens nécessaires à la réalisation de l'appareillage :

- ✓ Élaborer une fiche de fabrication à partir des données d'application et les transposer en termes de fabrication
- ✓ Organiser, hiérarchiser un protocole de fabrication et définir les moyens humains et matériels nécessaires à la fabrication.

-Préparation de la fabrication d'appareillages orthétiques sur mesure

- ✓ Évaluer et valider le déroulement du protocole de fabrication, en fonction de la durée et du calendrier de livraison, de la cohérence technique du projet et de la planification de la fabrication
- ✓ Apprécier la disponibilité des matériaux choisis, des composants, des dispositifs, et des matériels
- ✓ Dessiner le plan d'appareillage, modèle, patron, gabarit, schémas côtés sur documents papier ou informatique.

-Fabrication de l'appareillage orthétique sur mesure en atelier

-Mettre en œuvre en atelier les techniques de fabrication de l'appareillage sur mesure dans le domaine de l'orthopédie-orthèse

- ✓ Aménager son poste de travail et s'organiser pour assurer le déroulement des différentes étapes de fabrication de l'appareillage
- ✓ Mettre en œuvre les techniques de fabrication de l'appareillage orthétique en respectant les protocoles, les procédures, et les règles d'hygiène, de sécurité et environnementales.

-Après avoir vérifié la conformité de l'appareillage sur mesure réalisé en atelier avec sa fiche technique, en organiser la traçabilité et celle de ses composants.

- ✓ Utiliser les machines, outils et matériaux adéquats
- ✓ Evaluer la conformité de l'appareillage au protocole et à la fiche de fabrication (structure, géométrie, dispositifs, cahier des charges, fiches techniques, norme et réglementation), les finitions et l'esthétique et apporter les corrections nécessaires
- ✓ Mettre en œuvre les procédures de rangement et de nettoyage
- ✓ Organiser la traçabilité de l'appareillage et de ses composants.

Fabrication de l'appareillage orthétique sur mesure en application directe sur la personne

- Mettre en œuvre en atelier les techniques de fabrication de / 'appareillage sur mesure dans le domaine de / 'orthopédie-orthèse

- ✓ Mettre en œuvre la fabrication d'orthèses en application directe sur la personne en respectant les protocoles, les procédures, et les règles d'hygiène, de sécurité et environnementales
- ✓ Évaluer La conformité de l'appareillage au protocole et à la fiche de fabrication (structure, géométrie, dispositifs, cahier des charges, fiches techniques, norme et réglementation), les finitions et l'esthétique et apporter les corrections nécessaires.

-Essayage de l'appareillage orthétique en situation d'utilisation, retouches, réglages et adaptations nécessaires

Évaluer l'adaptation de l'appareillage à la personne et mettre en œuvre les modifications nécessaires à son efficacité fonctionnelle et à sa tolérance.

- ✓ Mettre en place et positionner l'appareillage sur la personne en vue de l'essayage
- ✓ Évaluer l'adaptation de l'appareillage sur mesure, de série, d'aide technique, ou d'assistance technologique, à la personne en situation statique et en situation dynamique (efficacité, fonctionnalité, utilisation, ...)
- ✓ Vérifier l'adéquation de l'appareillage à la personne à l'aide de tests spécifiques
- ✓ Évaluer la satisfaction de la personne et de son entourage, recueillir les perceptions et les observations
- ✓ Analyser l'efficacité fonctionnelle et thérapeutique, la tolérance et le confort de l'appareillage
- ✓ Identifier les corrections, les améliorations et les aménagements éventuels à apporter
- ✓ Mettre en œuvre les corrections éventuelles en relation avec les fonctionnalités attendues
- ✓ Evaluer la capacité de la personne et de son entourage à mettre en place et retirer l'appareillage
- ✓ Valider après modification le dossier technique et la fiche de fabrication
- ✓ Valider la conformité de l'appareillage et sa finition en vue de sa délivrance.

Livraison de l'appareillage

-Concevoir et conduire une démarche d'information de conseil et d'éducation auprès du patient lors de la livraison d'une orthèse sur mesure

- ✓ Vérifier la conformité des éléments de facturation à l'appareillage livré et au devis
- ✓ Procéder à la livraison de l'appareillage en fournissant à la personne les informations administratives nécessaires et en lui donnant les explications nécessaires à la bonne utilisation et à l'acceptation de l'orthèse
- ✓ Conduire une démarche d'information auprès de la personne et de son entourage sur la prise en charge administrative et financière.

Suivi de la personne et de son appareillage

- ✓ Expliquer le geste thérapeutique, les finalités, les bénéfices attendus et les enjeux de l'appareillage afin d'obtenir l'adhésion aux contraintes imposées
- ✓ Accompagner la personne dans la démarche d'apprentissage à l'utilisation de son appareillage, sa mise en place et son retrait, le bon usage et l'entretien
- ✓ Sensibiliser la personne sur l'importance de l'hygiène de vie au regard de l'appareillage, sur la surveillance des signes anormaux
- ✓ Evaluer une démarche de conseil et d'éducation et ses effets et apporter des ajustements.

ACTIVITE 3. Adaptation et livraison des orthèses de série, des prothèses externes de sein, des aides techniques et des assistances technologiques.

I. Adaptation des orthèses de série

-Communiquer et conduire une relation dans un contexte d'intervention d'appareillage

- ✓ Identifier les besoins spécifiques et créer les conditions et les modalités de communication et de relation adaptées à la personne, à son entourage et au contexte de sa prise en charge

-Délivrer un appareillage de série dans le domaine de l'orthopédie orthèse et choisir des aides techniques au regard d'un projet d'intervention personnalisé

- ✓ Définir une position appropriée à la personne en vue de prises de mesures, empreintes, de moulages directs, etc. pour les orthèses de série.
- ✓ Localiser les repères topographiques, osseux, musculaires, et repérer remplacement de l'appareil suivant sa géométrie
- ✓ Mettre en œuvre les techniques de prises de mesure, ou de moulages du segment à appareiller en fonction de la pathologie et des données morphologiques et anthropométriques
- ✓ Analyser et interpréter les données recueillies pour choisir l'appareillage
- ✓ Valider le choix de l'appareillage et les données d'application pour l'adapter
- ✓ Dans le cas d'une orthèse de série après avoir validé la solution choisie avec la personne, procéder à son adaptation en fonction de la pathologie et des données morphologiques et anthropométriques recueillies.

-Livraison des orthèses de série
Concevoir et conduire une démarche d'information de conseil et d'éducation auprès du patient lors de la livraison d'une orthèse de série

- ✓ Vérifier la conformité des éléments de facturation à l'appareillage livré et au devis
- ✓ Conduire une démarche d'information auprès de la personne et de son entourage sur la prise en charge administrative et financière
- ✓ Organiser la traçabilité de l'appareillage et de ses composants
- ✓ Expliquer le geste thérapeutique, les finalités, les bénéfices attendus et les enjeux de l'appareillage afin d'obtenir l'adhésion aux contraintes imposées
- ✓ Accompagner la personne dans la démarche d'apprentissage à l'utilisation de son appareillage, sa mise en place et son retrait, le bon usage et l'entretien
- ✓ Sensibiliser la personne sur l'importance de l'hygiène de vie au regard de l'appareillage, sur la surveillance des signes anormaux

2 - ***Prothèses mammaires externes***

-Prise de mesures pour l'appareillage
Communiquer et conduire une relation dans un contexte de délivrance de prothèses mammaires externes.

- ✓ Identifier les besoins spécifiques et créer les conditions et les modalités de communication et de relation adaptées à la personne, à son entourage et au contexte de sa prise en charge
- ✓ Définir une position appropriée à la personne en vue de prises de mesures, pour les prothèses mammaires externes
- ✓ Localiser les repères topographiques et repérer l'emplacement de la prothèse en fonction des techniques opératoires, de la morphologie de la personne et de l'esthétique
- ✓ Analyser et interpréter les données recueillies pour choisir l'appareillage.

Prendre en compte la personne et son entourage afin de développer un climat de confiance et d'établir une relation soignant-soigné facilitant l'acceptation de la prothèse mammaire.

-Détermination de la prothèse appropriée

Envisager un appareillage dans le domaine de l'orthopédie orthèse et choisir des aides techniques, déterminer la prothèse appropriée en fonction de la pathologie et des données morphologiques et anthropométriques recueillies.

- ✓ Identifier et prendre en compte la représentation par la personne de son image corporelle avant et après la pose de l'appareillage
- ✓ Valider le choix de prothèse avec le patient

Essayages de la prothèse

-Evaluer l'adaptation de la prothèse mammaire à la personne et mettre en œuvre les modifications nécessaires

- ✓ Mettre en place et positionner l'appareillage sur la personne en vue de l'essayage
- ✓ Evaluer la satisfaction de la personne, recueillir les perceptions et les observations
- ✓ Analyser l'efficacité fonctionnelle et thérapeutique, la tolérance et le confort de l'appareillage
- ✓ Identifier les corrections, les améliorations possibles et les mettre en œuvre
- ✓ Evaluer la capacité de la personne à mettre en place et retirer l'appareillage.

Livraison de la prothèse
Concevoir et conduire une démarche d'information de conseil et d'éducation auprès du patient lors de la livraison d'une prothèse mammaire

- ✓ Valider la conformité de l'appareillage et sa finition en vue de sa délivrance
- ✓ Vérifier la conformité des éléments de facturation à l'appareillage livré et au devis
- ✓ Conduire une démarche d'information auprès de la personne et de son entourage sur la prise en charge administrative et financière.

Suivi de la personne et de sa prothèse

- ✓ Expliquer le geste thérapeutique, les finalités, les bénéfices attendus et les enjeux de l'appareillage afin d'obtenir l'adhésion aux contraintes imposées
- ✓ Accompagner la personne dans la démarche d'apprentissage à l'utilisation de son appareillage, sa mise en place et son retrait, le bon usage et l'entretien
- ✓ Sensibiliser la personne sur l'importance de l'hygiène de vie au regard de l'appareillage, sur la surveillance des signes anormaux
- ✓ Evaluer une démarche de conseil et d'éducation et ses effets et apporter des ajustements.

-Prendre en compte la personne et son entourage afin de développer un climat de confiance et d'établir une relation soignant-soigné facilitant l'acceptation de la prothèse mammaire

3 - Aides techniques et assistances technologiques
Préconisation et adaptation des aides techniques et assistances technologiques

-Dans le cas d'une mise en place de l'aide technique ou d'une assistance technologique procéder au choix de l'aide, à sa validation par la personne, à l'essayage et à la dispensation des conseils correspondants.

- ✓ Identifier les besoins spécifiques et créer les conditions et les modalités de communication et de relation adaptées à la personne, à son entourage et au contexte de sa prise en charge dans le cas d'une mise en place d'aides techniques ou d'une assistance technologique
- ✓ Définir l'aide technique ou l'assistance technologique nécessaire et obtenir la validation de la personne
- ✓ Procéder aux essayages et adaptations éventuelles
- ✓ Dispenser les conseils nécessaires à la bonne utilisation de l'aide technique ou de l'assistance technologique

Livraison de l'aide technique ou de l'assistance technologique

-Concevoir une démarche d'information de conseils et d'éducation dans le cas d'une livraison de l'aide technique ou de l'assistance technologique

- ✓ Vérifier la conformité des éléments de facturation à l'appareillage livré et au devis
- ✓ Conduire une démarche d'information auprès de la personne et de son entourage sur la prise en charge administrative et financière.

ACTIVITE 4. Conseil, éducation et apport d'expertise professionnelle vis-à-vis du patient, de son entourage, des équipes pluridisciplinaires et auprès de différents professionnels de santé

Conseil et information au patient et à son entourage :
-Concevoir et conduire une démarche d'information, de conseil et d'éducation auprès du patient ou de son entourage

- ✓ Identifier les besoins d'information et d'apprentissage, les attentes, et repérer les ressources et les potentialités d'une personne et de son entourage en vue de l'utilisation adaptée de l'appareillage
- ✓ Expliquer le geste thérapeutique, les finalités, les bénéfices attendus et les enjeux de l'appareillage afin d'obtenir l'adhésion aux contraintes imposées
- ✓ Conduire une démarche d'information auprès de la personne et de son entourage sur la prise en charge administrative et financière
- ✓ Accompagner la personne dans la démarche d'apprentissage à l'utilisation de son appareillage, sa mise en place et son retrait, le bon usage et l'entretien
- ✓ Sensibiliser la personne sur l'importance de l'hygiène de vie au regard de l'appareillage, sur la surveillance cutanée, trophique, vasculaire et sensitive
- ✓ Evaluer une démarche de conseil et d'éducation et ses effets, et apporter des ajustements
- ✓ Acquérir et développer une attitude éducative dans toutes ses activités et interventions professionnelles.

Apport de conseils et d'expertise au sein d'une équipe pluridisciplinaire ou auprès de différents professionnels de santé
-Coopérer avec les différents professionnels intervenant dans le projet d'appareillage en leur apportant ses conseils et son expertise du métier.

- ✓ 'Instaurer et entretenir des liens avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, éducatif, associatif...)
- ✓ Apporter sa contribution dans le domaine de l'appareillage au sein d'équipes pluridisciplinaires
- ✓ 'Coopérer avec les aidants, les professionnels de santé, les intervenants dans le champ social, économique et éducatif pour conduire des projets d'intervention pertinents
- ✓ Choisir et structurer l'information pertinente à transmettre aux différents interlocuteurs.

Apport de conseils et d'expertise professionnelle au prescripteur

- ✓ Communiquer avec le médecin prescripteur et les professionnels de santé en charge de la personne en respectant les règles de bonne pratique.

ACTIVITE 5. Organisation des activités et gestion des ressources

ACTIVITE 5. Organisation des activités et gestion des ressources
Constitution et gestion du dossier patient, organisation de la traçabilité et de la matériovigilance
-Gérer les dossiers des patients/clients en complétant les divers dossiers médicaux, administratifs ou informatifs nécessaires au suivi et à la traçabilité de la mise en place de l'appareillage orthopédique ou podologique.

- ✓ Elaborer un dossier patient, le mettre à jour en assurer la traçabilité et l'archiver
- ✓ Elaborer un devis en fonction de la nomenclature
- ✓ Vérifier la conformité des éléments de facturation à l' appareillage livré et au devis.

Transmission d'informations
- ✓ Choisir et structurer l'information pertinente à transmettre aux différents interlocuteurs
- ✓ Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité

Organisation des activités de la structure
- Gérer et organiser les activités et les diverses ressources de sa structure ou de son unité pour assurer en permanence une prestation de service de qualité
- ✓ Planifier et organiser les différentes étapes du processus d'appareillage (commandes, fabrication, rendez-vous....)
- ✓ Identifier son rôle dans le processus d'appareillage et collaborer avec les différents acteurs de l'entreprise ou de la structure
- ✓ Utiliser les outils informatiques et les logiciels spécifiques (comptabilité, prise de rendez-vous, ...)
- ✓ Organiser l'activité de sa structure en planifiant les rendez-vous avec la patientèle/clientèle ou les personnels de santé et en élaborant les plannings relatifs à la fabrication, les essayages et la délivrance des orthèses.

Gestion des ressources humaines de la structure
- ✓ Identifier son rôle dans le processus d'appareillage et collaborer avec les différents acteurs de l'entreprise ou de la structure
- ✓ Gérer sa structure sur le plan humain et administratif en remplissant ses diverses obligations sociales, législatives ou règlementaires.
- ✓ Prendre en compte les règles de gestion comptable et administrative dans son activité quotidienne
- ✓ Etablir, suivre et archiver les éléments de gestion administrative et comptable.

Gestion et maintenance des matériels et des dispositifs médicaux
- ✓ Maintenir les équipements utilisés en état de fonctionnement

Gestion et suivi des stocks
- ✓ Sélectionner du matériel et des matériaux adaptés à la structure et aux activités, anticiper les besoins en matériels, et matériaux, vérifier l'état des stocks et prévoir les commandes

Gestion et contrôle de l'hygiène et de la sécurité des locaux, des matériels et des personnels
- ✓ Organiser son espace professionnel (locaux, matériels, personnels) et son intervention en fonction des normes de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et d'accessibilité des locaux.

Gestion de l'élimination des déchets
- ✓ Organiser et contrôler la gestion des déchets dans le respect des règles et des procédures de matériovigilance.

Mise en œuvre de la démarche qualité et rédaction des documents requis pour l'activité de l'entreprise
- ✓ Conduire une démarche d'analyse de la qualité de la conception à la livraison de l'appareillage
- ✓ Mettre en œuvre les principes de la matériovigilance
- ✓ Elaborer et présenter des documents professionnels en vue de communication orale et écrite
- ✓ Formaliser et rédiger des procédures, protocoles et préconisations à partir de la recherche documentaire
- ✓ Analyser les risques potentiels, définir et mettre en œuvre les mesures préventives
- ✓ Analyser les dysfonctionnements liés au processus d'appareillage et les corriger
- ✓ Concevoir et utiliser des indicateurs permettant de mesurer et suivre les activités
- ✓ Evaluer les interventions au regard de la satisfaction des bénéficiaires.

ACTIVITE 6. Veille professionnelle, formation tout au long de la vie, études et recherches dans le domaine de l'orthopédie-orthèse
Documentation professionnelle
-Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques.
- ✓ Conduire une recherche documentaire et bibliographique en exploitant les bases de données et les réseaux locaux, nationaux et internationaux
- ✓ Sélectionner, analyser, critiquer et synthétiser les documents professionnels et scientifiques et organiser sa propre documentation professionnelle
- ✓ Identifier les besoins des personnes et des prescripteurs dans une perspective d'évolution de l'offre d'appareillage.

Production de documents professionnels dans le cadre d'études et de recherches
- ✓ Elaborer et présenter des documents professionnels en vue de communication orale et écrite
- ✓ Communiquer sur son activité en vue de valoriser et d'impliquer sa profession.

Réflexions sur les pratiques professionnelles
- ✓ Conduire une démarche d'analyse de la qualité de la conception à la livraison de l'appareillage
- ✓ Analyser les risques potentiels, définir et mettre en œuvre les mesures préventives.

- ✓ Analyser les dysfonctionnements liés au processus d'appareillage et les corriger
- ✓ Identifier les améliorations possibles de sa pratique professionnelle et les mesures de réajustement de sa pratique
- ✓ Identifier les besoins des personnes et des prescripteurs dans une perspective d'évolution de l'offre d'appareillage.

Echanges avec les réseaux professionnels

- ✓ Analyser sa pratique professionnelle au regard de l'évolution du monde de la santé, des sciences et des techniques, des règles professionnelles et de l'éthique.
- ✓ Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels.

Formation tout au long de la vie

- ✓ Identifier les domaines de formation professionnelle et personnelle à développer.

ACTIVITE 7. Formation et information des professionnels et des futurs professionnels

-Mise en œuvre d'un projet de formation

Informer, tutorer et former des professionnels et des futurs professionnels

- ✓ Transmettre ses connaissances et son savoir-faire aux étudiants, stagiaires et autres professionnels par des conseils, des démonstrations, des explications et de l'analyse commentée de la pratique.

-Accueil, accompagnement des étudiants et de nouveaux professionnels

- ✓ Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire ou d'un nouvel arrivant professionnel dans la structure
- ✓ Repérer les connaissances et les savoir-faire à transmettre aux étudiants en relation avec leur niveau de formation
- ✓ Organiser et superviser des situations et des activités d'apprentissage pour les stagiaires et autres professionnels.

-Conseil et formation dans l'équipe de travail

- ✓ Evaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage.

-Contrôle des prestations de stagiaires.

ACTIVITE 8. Conduite des échanges avec le patient (transversale aux activités précédentes)
- Communiquer et conduire une relation dans un contexte d'intervention d'appareillage

-Concevoir et conduire une démarche d'information, de conseil et d'éducation

- ✓ Identifier les besoins spécifiques et créer les conditions et les modalités de communication et de relation adaptées à la personne, à son entourage et au contexte de sa prise en charge
- ✓ Accueillir et écouter une personne et son entourage en prenant en compte la demande et le contexte de la situation et établir une relation soignant-soigné
- ✓ Identifier et prendre en compte la représentation par la personne de son image corporelle avant et après la pose de l'appareillage
- ✓ Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec la personne en s'adaptant au contexte relationnel
- ✓ Evaluer le degré de compréhension de la personne en identifiant son niveau de réceptivité
- ✓ Etablir et développer un climat de confiance avec la personne et son entourage
- ✓ Identifier les signes de désaccords potentiels et mettre en place des solutions adaptées à leur gestion
- ✓ Evaluer le niveau d'adhésion de la personne et de son entourage au projet thérapeutique
- ✓ Mettre en œuvre une démarche d'accompagnement et de suivi de la personne appareillée
- ✓ Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité.

Les contenus pédagogiques et modalités d'évaluation

BLOC A : Evaluer une pathologie orthopédique et concevoir l'appareillage adapté

Durée : 709H

FICHES PEDAGOGIQUES MODULES :

MODULE A1 CONNAISSANCES MEDICALES

MODULE A2 ANATOMIE PALPATOIRE, BIOMECANIQUE

MODULE A3 ORTHESES ET PATHOLOGIES

MODULE A4 EXAMEN CLINIQUE

MODULE A5 BILAN ET CHOIX DE L'APPAREILLAGE

BLOC A : Evaluer une pathologie orthopédique et concevoir l'appareillage adapté	
Module : **CONNAISSANCES MEDICALES**	**Volume horaire : 400 H**
Objectifs pédagogiques : Connaître dans le domaine médical l'anatomie et les pathologies du corps humain, systémiques et propres au membre supérieur, membre inférieur, tronc, abdomen, thorax.	
Contenu résumé du module : • **VOCABULAIRE MEDICAL** • **BIOLOGIE** • **ANATOMIE SYSTEMIQUE** • **ANATOMIE TOPOGRAPHIQUE Membre supérieur, membre inférieur, tronc abdomen, thorax** • **OSTEOLOGIE Membre supérieur, membre inférieur, rachis** • **ARTHROLOGIE Membre supérieur, membre inférieur, rachis** • **MYOLOGIE Membre supérieur, membre inférieur, rachis** • **INNERVATION ET VASCULARISATION Membre supérieur, membre inférieur, rachis** • **ETUDE DES PATHOLOGIES SYSTEMIQUES** • **ETUDES DES PATHOLOGIES Membre supérieur, membre inférieur, rachis**	
NOMBRE TOTAL DE SEANCES :	

Progression pédagogique du module par séance de formation

Thèmes Objectifs	**Contenus**	**Formateurs**
VOCABULAIRE MEDICAL *Connaître et comprendre le vocabulaire dans le cadre de son activité professionnelle et de ses relations avec les autres professionnels de santé.* *Reconnaître plans, coupes et axes de référence du corps humain à partir d'illustrations*	<u>Vocabulaire</u> : • Etymologie • Ancienne et nouvelle nomenclature <u>Corps humain et représentation</u> : • Terminologie anatomique • Position anatomique • Plans axes et référence <u>Organisation générale</u> : • Les différents appareils et systèmes • Les fonctions végétatives et volontaires • Topographie générale <u>Techniques d'examen</u> : • Etude clinique : les différentes étapes (Interrogatoire, inspection, palpation, auscultation, percussion) • Examens para cliniques : Imagerie numérique : principes, historique, types d'imageries (morphologique anatomique, fonctionnelle, moléculaire) Différents types d'examens para cliniques : endoscopiques, examens d'imagerie diagnostique (radiographie, scanner, scintigraphie, échographie, fibroscopie, doppler, IRM), ostéodensitométrie • Examens par enregistrement graphique • Examen de laboratoire : cytologie, biochimie • Examens anatomopathologique • Produits de contraste	

BIOLOGIE *Savoir identifier : appareil, système, organes, tissus, cellules et leurs fonctions. Situer l'ensemble des glandes, connaître les différentes hormones et leurs principales fonctions. Connaître les marqueurs antigéniques, la classification et fonctions des anticorps, et les différentes cellules de l'immunité. Définir la réaction inflammatoire, maladie auto immune. Connaître les constituants du sang. Savoir expliquer l'hémostase et la coagulation et interpréter les dosages biologiques fréquents*	*Biologie :* • La cellule • Fonctions cellulaires • Organisation du corps humain : les différents appareils, systèmes, tissus *Endocrinologie : les glandes endocrines* • Hypophyse, hypothalamus, thyroïde, para thyroïde, surrénales, pancréas, glandes génitales. • Leurs hormones : organe-cible, fonction • Régulation des secrétions hormonales, axe hypothalomo-hypophysaire *Immunologie :* • Identité biologique • Tissus et cellules de l'immunité • Immunité non spécifique • Immunité spécifique • Les applications médicales • Les dysfonctionnements de l'immunité *Immunologie :* • La composition du sang • La coagulation sanguine • Les groupes sanguins	
ANATOMIE SYSTEMIQUE (Etude des systèmes du corps) *Citer et savoir localiser les différents constituants des appareils.* *Connaître la configuration générale du squelette.* *Savoir annoter un schéma représentant un système ou appareil.* *Connaître la physiologie des différents appareils ainsi que leur rôle et ceux de leurs constituants.*	*Appareil génital de l'homme et de la femme :* • Appareil reproducteur féminin - Cycles • Appareil reproducteur masculin *Le sein :* • Développement au cours de la vie : Etape pubertaire, cycle menstruel, gestation et lactation, ménopause. • Endocrinologie : Actions des œstrogènes et de la progestérone. *Appareil urinaire :* • Organisation générale de l'appareil urinaire • Physiologie du néphron • Hormones secrétées par les reins. *Appareil digestif :* • Organisation générale : la bouche, le tube digestif (oropharynx, œsophage, estomac, intestin grêle, colon), les annexes (dents, glandes salivaires, foie, pancréas, glandes du TD), les mesos. • Localisation, description et rôle de chaque constituant. • Phénomènes chimiques et mécaniques de la digestion.	

	• Stomies digestives et urinaires o Indications o Différents sites opératoires o Matériels : poches et accessoires o Réalisation du soin o Surveillance et évaluations *<u>Appareil locomoteur</u> :* • Ostéologie : typologie, constitution, contraintes, histologie, croissance de l'os • Myologie : terminologie, typologie, histologie, contractions musculaires • Arthrologie : • Généralités sur les articulations • Les diarthroses • Les différents types : *Plane ou arthrodie/sphéroïde ou énarthrose/ellipsoïde ou condylienne/en selle ou à emboitement réciproque/ Articulation trochléenne ou gynglime / articulation trochoïde ou cylindrique* • Mécanique articulaire : Les amphiarthroses – Les synarthroses • Biomécanique. *<u>Appareil respiratoire :</u>* • Organisation de l'appareil respiratoire : voies respiratoires, poumons • Physiologie de la respiration, mécanique ventilatoire (ventilation, prise en charge et transport des gaz) • Techniques d'exploration fonctionnelle • Structure mécanique : plèvre, diaphragme, muscles expirateurs de la paroi abdominale. *<u>Système cardio-vasculaire et circulatoire :</u>* • Organisation générale de l'appareil circulatoire et du coeur • Révolution cardiaque et automatisme cardiaque • Régulation de l'activité cardiaque • Circulation dans les vaisseaux, pression artérielle • Prise de la tension artérielle • Artères et veines : description/composition • Hémodynamique veineuse • Physiologie du système veineux : • Le retour veineux • Facteurs déterminant le retour veineux • Retour veineux et fonction cardiaque • Retour veineux en orthostatisme et à la marche • Régulation de la vasomotricité veineuse • Système lymphatique • La lymphe et sa composition • Les fonctions de la lymphe • La circulation lymphatique : comparaison avec le réseau sanguin • Physiologie du système lymphatique. *<u>Système nerveux :</u>* • Organisation générale du système nerveux et fonctionnement • Le système nerveux somatique : o Histologie : neurones, synapses, substance grise, substance blanche o Différentes sensibilités o 3 types de motricité. • Le système nerveux central : o Différents centres nerveux : hémisphères cérébraux, tronc cérébral, moelle épinière et cervelet. • Le système nerveux périphérique : o 12 paires de nerfs crâniens et leurs fonctions o 31 paires de nerfs spinaux et leurs fonctions o Fonctionnement des circuits reflexes. • Le système nerveux végétatif : o Rôles, anatomie et physiologie des systèmes nerveux sympathiques et parasympathiques. • Coupe anatomique	

	<u>*Système téguméntaire (peau et phanères)*</u> : • Schéma de la peau : épiderme, derme, hypoderme • Fonctions de la peau et des phanères • Cicatrisation : o Reconstitution tissulaire o Facteurs associés à la cicatrisation o Différentes phases o Différentes plaies cicatricielles • Vieillissement	
ANATOMIE TOPOGRAPHIQUE Tronc, abdomen, thorax **Membre supérieur Membre inférieur (Etude du corps par région)** *Savoir situer et localiser les différentes régions anatomiques du* ***Membre inférieur, Membre supérieur, Dos, Abdomen, Thorax*** *Savoir annoter des schémas*	<u>*Dos/Abdomen/Thorax*</u> : • Dos o Anatomie dos dans son ensemble : composition o Régions anatomiques o Différentes courbures et utilité : lordoses cervicales et lombaires, cyphoses dorsales • Cavité abdomino-pelvienne o Organisation générale - Topographie o Composition o Le détroit antérieur ou périnéal - La pelvimétrie o Les parois musculaires de la cavité abdomino pelvienne : le petit dentelé/le psoas/carré des Lombes/Grand droit/Pyramidal/Grand oblique/Petit oblique/Transverse/ la ligne blanche o Le diaphragme : Structure/Point faible/Actions o Le plancher pelvien : Limite superficielle o Le péritoine : Propriétés o Fascia d'accolement o Situation des organes abdomino pelviens o Région inguino crurale o Région inguinale : structure et points faibles du canal inguinal o Fossettes inguinales o Région crurale o Contenu de la cavité abdominale (citer). • Le sein o Anatomie descriptive : Situation, forme, poids et consistance du sein o Structure du sein : La peau et la plaque aréolo-mamelonnaire, la glande mammaire, le tissu adipeux et conjonctif, les moyens de fixation du sein, la vascularisation artérielle et veineuse, les réseaux lymphatiques (cutané, glandulaire, les ganglions axillaires), l'innervation. <u>*Membre supérieur*</u> *:* • Anatomie membre supérieur dans son ensemble : composition • Régions anatomiques : épaule, bras, avant-bras, main, doigt, paume, éminence hypothénar, thénar ..... • Appareil fléchisseur ANATOMIE o Classification internationale des zones anatomiques o Gaines synoviales o Poulies annulaires et cruciformes • Appareil extenseur ANATOMIE o Zones topographiques o Gaines synoviales <u>*Membre inférieur*</u> *:* • Anatomie membre inférieur dans son ensemble : composition • Régions anatomiques : cuisse, jambe, pied, Trigone fémoral ou triangle de Scarpa : Situation et limites Fosse poplitée : Situation et limites • Aponévrose plantaire	

OSTEOLOGIE **Rachis** **Membre supérieur** **Membre inférieur** *Savoir nommer et décrire les os du* ***Membre Inférieur, Membre Supérieur et du Rachis.*** *Savoir représenter leur forme anatomique Savoir dessiner les os en vue sup et inf* Savoir réaliser un schéma fonctionnel simplifié *Savoir annoter les différents schémas du* **Membre Inférieur, Membre Supérieur, Rachis.** **ARTHROLOGIE** **Rachis** **Membre supérieur** **Membre inférieur** *Savoir pour chaque articulation son type, les éléments la constituant concernant :* ***Membre Inférieur, Membre Supérieur, Rachis.***	*<u>Rachis :</u>* Les vertèbres o Corps vertébral/Arc neural/Les lames/Les processus articulaires o Vertèbres cervicales type o Vertèbres dorsales type o Vertèbres lombaires type o Vertèbre sacrée type o Vertèbre coccygienne type • Les disques intervertébraux /rôle • Les ligaments • Les ligaments d'association des processus articulaires. *<u>Membre inférieur :</u>* • Le pelvis • Le sacrum • L'os coxal : ilion/ischion/pubis • Le fémur + Angle d'inclinaison /coxa vara / coxa valga • Le tibia • Le fibula • La patella • Le pied : Le calcaneus, le talus, le naviculaire, le cuboïde, les cunéiformes, les métatarsiens, les phalanges. • Architecture du pied : avant pied, médio pied arrière pied, les phases de la marche. *<u>Membre supérieur :</u>* • la clavicule • La scapula • L'humérus • L'ulna • Le radius • Carpe métacarpes phalanges o Le carpe : scaphoïde / lunatum / triquetrum / pisiforme (face antérieure et face postérieure) / trapèze / trapézoïde / capitatum / hamatum. o Les métacarpiens I à V o Les phalanges P1P2P3 et phalanges du pouce P1P2 • Organisation segmentaire, articulations intervertébrales. *<u>Rachis :</u>* • Colonne thoracique o Articulation avec cage thoracique o Semi rigidité o Déformation d'origine pulmonaire o Fonctions o Respiration enraidissement du rachis thoracique o Déformation en cyphose /scoliose o Mobilités • Colonne lombaire o Vertèbres o Fonctions o Mobilité, stabilité • Colonne cervicale o Vertèbres et particularités de l'atlas et de l'axis o Fonctions o Mobilité, stabilité *<u>Membre supérieur :</u>* • Articulation scapulo humérale o Type o Les éléments en présence o Les moyens d'union • Articulation sterno claviculaire o Type o Les éléments en présence o Les moyens d'union o Les ligaments à distance o Les éléments stabilisateurs	

Connaître l'arthro cinétique des constituants. *Connaître le type arthrologique* *Connaître les amplitudes articulaires utiles* *Savoir situer l'articulation dans le corps* *Nommer les os constituant l'articulation et les variations* Savoir nommer les moyens de stabilité passive *Savoir nommer les moyens de stabilité active* *Savoir réaliser un schéma fonctionnel de l'articulation* *Connaître le type arthrologique*	• Articulation acromio claviculaire o Type o Eléments en présence o Les moyens d'union o Les ligaments à distance o Les muscles stabilisateurs • Articulation scapulo humérale o Type o Eléments en présence o Les moyens d'union o Les ligaments à distance o Les éléments stabilisateurs • Le coude o Type o Eléments en présence o Les moyens d'union o Les ligaments collatéraux (Ligament collatéral ulnaire / Ligament collatéral radia / Ligament annulaire / Ligament carré) • Le poignet o Type o Eléments en présence o Les moyens d'union o Les ligaments (Ligament collatéral radial du poignet / Ligament collatéral ulnaire du poignet / Ligaments antérieur et postérieur du poignet / Ligament radio carpien antérieur / Ligament ulno carpien postérieur / Ligament radio carpien postérieur / Eléments stabilisateurs • Les articulations carpiennes o Type o Eléments en présence o Moyen d'union (Capsule médio carpienne / Ligament radié du carpe / Ligaments interosseux / Ligament postérieur / Ligament à distance / Eléments à distance) • Les articulations carpo métacarpiennes o Type o Appareil fibreux de l'articulation MCP o Amplitude des métacarpes o Amplitude du poignet • Les articulations inter phalangiennes o Type o Ligaments collatéraux o Amplitudes • Les articulations de la colonne du pouce Articulation inter phalangienne du pouce o Articulation métacarpo phalangienne du pouce o Articulation trapézo métacarpienne o Articulation scapho trapézienne o Muscles sésamoïdiens interne et externe o Amplitudes <u>*Membre inférieur :*</u> • Articulation coxo-fémorale o Type o Les surfaces articulaires o Les moyens d'union • Articulation du genou o Type d'articulation o Les surfaces articulaires o Les ménisques o Les ligaments - Antérieurs - Collatéraux : Collatéral tibial / Collatéral fibulaire - Postérieurs du genou et structures associées : Les coques condyliennes / Le ligament poplité arqué / Le ligament poplité oblique o Ligaments croisés	

	• Articulation talo-crurale o Surfaces articulaires o Moyens d'union • *Ligaments tibio fibulaire antérieur et postérieur/ ligaments* o *collatéraux latéraux/ligament collatéral médial* • Articulation sub talaire o Surfaces articulaires o Moyens d'union • Articulation transverse du tarse o Surfaces articulaires o Moyens d'union • Articulation tarso métatarsienne, de Lisfranc o Surfaces articulaires o Moyens d'union o Moyens ligamentaires: vue dorsale et vue plantaire • Les moyens ligamentaires de l'articulation tibio-tarsienne o Vue interne et externe o Vue antérieure • Les moyens ligamentaires de l'articulation tibio fibulaire o Vue postérieure o Vue externe • Les moyens ligamentaires de l'articulation de Chopart ou médio tarsienne o Vue inférieure o Vue supérieure	
MYOLOGIE **Rachis** **Membre supérieur** **Membre inférieur** *Savoir pour chaque muscle : son insertion 1 proximale, distale, son innervation, son action statique et dynamique* *Savoir annoter des schémas*	*Rachis :* • Muscles pré vertébraux. o Long du cou, o Grand droit antérieur o Petit droit antérieur o Droit latéral o Inter transversaire o Scalènes. • Muscles de la nuque. o Premier plan : Plan profond - Muscles sous occipitaux ■ grand droit postérieur ■ petit droit postérieur ■ petit oblique ■ grand oblique - Transversaires épineux o Deuxième plan -Semi spinal de la tête et du cou - Longissimus de la tête - Logissimus du cou o Troisième plan - Splenius - Levator scapulae o Quatrième plan - Sterno-cleido-mastoïdien - Trapèze. • Colonne thoracique. o Diaphragme Muscle inspirateur principal o Spinaux o Muscles courts élévateurs des côtes o Grands muscles	i

	• Colonne lombaire o Spinaux o Grands muscles o Abdominaux • Muscles des ceintures : pelvienne / scapulaire *Membre supérieur :* • Les muscles de l'épaule Le deltoïde/Le supra épineux/L'infra épineux/Le petit rond/Le grand rond/Le subscapulaire • Les muscles du bras Biceps brachial/ Coraco brachial/ Brachial/ Triceps brachial • Les muscles de l'avant-bras o Muscles antérieurs : Rond pronateur/Fléchisseur radial du carpe/Long palmaire/Fléchisseur ulnaire du carpe/Fléchisseur superficiel des doigts/Fléchisseur profond des doigts/Long fléchisseur du pouce/Carré pronateur o Muscles latéraux :Brachio radial/Court extenseur radial du carpe/Long extenseur radial du carpe/Supinateur o Muscles postérieurs Profonds Long abducteur du pouce/Court extenseur du pouce/Long extenseur du pouce/Extenseur de l'index Superficiels Extenseur commun des doigts/Extenseur du 5/Extenseur ulnaire du carpe/Anconé • Les muscles intrinsèques de la main o Éminence thénar : Court abducteur du pouce/Opposant du pouce/Court fléchisseur du pouce/Adducteur du pouce o Éminence hypothénar *Membre inférieur :* • Les muscles du bassin muscles de la région illiaque et pelvienne o Les muscles pelvi-trochantériens= rotateur externede la hanche o *Pyramidal ou piriforme/ obturateur interne/ obturateur externe/jumeau inférieur/ jumeau supérieur/ carré fémoral ou crural* o Le muscle illio-psoas *Psoas / illiaque* o Les muscles glutéaux *Petit fessier / moyen fessier/ grand fessier* • Les muscles de la cuisse o Loge antérieure de la cuisse *Sartorius/ tenseur du fascia lata/* o Quadriceps fémoral *Droit fémoral/vaste latéral/vaste médial/vaste intermédiaire* o Loge des adducteurs *Pectiné/long et moyen adducteur/court ou petit adducteur/grand adducteur/gracile ou droit interne/* o Loge postérieure *biceps fémoral/semi-tendineux/semi-membraneux /* • Les muscles de la jambe o Loge postérieure de la jambe - La zone superficielle : *poplitée* Le triceps sural : *gastrocnémiens/ soléaire/plantaire grêle* - La zone profonde : *tibial postérieur/ long fléchisseur des orteils/ long fléchisseur de l'hallux.* o Loge latérale de la jambe *Long fibulaire/court fibulaire* o Loge antérieure de la jambe *Tibial antérieur/long extenseur de l'hallux/long extenseur des orteils/fibulaire antérieur* • Les muscles du pied o Loge du dos du pied *Court extenseur des orteils/court extenseur de l'hallux* o Loge des muscles plantaires intermédiaires *3 interosseux plantaires/ 4 interosseux dorsaux* o Loge plantaire latérale et médiale *Abducteur propre du 5ème orteil/court fléchisseur propre du 5ème orteil / opposant du 5ème orteil/ abducteur de l'hallux/ court fléchisseur de l'hallux/adducteur de l'hallux/ adducteur de l'hallux (2 chefs)* o Loge plantaire moyenne *4 lombricaux/ carré plantaire ou chair carré de sylvius/ court fléchisseur commun des orteils*	
INNERVATION Rachis Membre supérieur	*Innervation Rachis :* • Colonne dorsale o Vertèbres et moelle épinière	

Membre inférieur
VASCULARISATION
Membre inférieur
 	
Connaître l'innervation du membre inférieur, du membre supérieur, du rachis et pour chaque nerf les territoires sensitifs et moteurs
	• Colonne lombaire
	  o Moelle
	  o Queue de cheval
	  o Nerf sciatique et crural
	
	<u>Innervation membre supérieur</u>:
	Plexus brachial, du nerf radial, médian et ulnaire
	
	<u>Innervation et vascularisation du membre inférieur</u>:
	• Neurologie membre inférieur : moelle épinière et nerfs rachidiens : le plexus lombo sacral / le plexus sacral
	
	• Vascularisation du membre inférieur : circulation artérielle
	• Anatomie du système veineux :
	  o La veine et les valvules
	  o Réseau profond
	  o Réseau superficiel
	  o Réseau des veines perforantes	

ETUDE DES PATHOLOGIES SYSTEMIQUES
 	
Connaître les caractéristiques des principales pathologies
 	
Définition n étiologie, épidémiologie, diagnostic, mécanisme, clinique, traitements prévention
	<u>Cancérologie</u>:
	• Epidémiologie, facteurs de risques
	• Anatomopathologie
	• Diagnostic
	• Evolution et traitement
	
	• Cancer du sein :
	  o Traitements : chirurgie, radiothérapie, chimiothérapie, hormonothérapie, immunothérapie
	  o Suivi médical : vie au quotidien avec le cancer et ses différents traitements
	  o Prise en charge pluridisciplinaire : médecin, kinésithérapeute, infirmière, prothésiste capillaire, diététicienne/nutritionniste, …
	  o Complication
	
	<u>Pathologies de l'appareil génital</u>:
	• Adénome prostatique
	• Ectopie **testiculaire**
	• Fibrome **utérin**
	• Prolapsus génitaux
	
	<u>Pathologies de l'appareil urinaire :</u>
	• Insuffisances rénales aigues et chroniques
	• Néphrites, pyélonéphrites
	• Hydronéphrose
	• Cancer du rein
	• Ectopie rénale
	• Ptose rénale
	• Rein unique
	• Symphyse rénale
	• Troubles urinaires : polyurie, pollakiurie, dysurie, miction nocturne, anurie, hématurie
	• Lithiases urinaires
	• Infections urinaires
	• Cystites simple, récidivante
	• Prolapsus
	• Phimosis
	
	<u>Pathologies de l'appareil endocrinien</u>
	• Hyper et hypothyroïdie
	• Hyper et hypo corticisme
	• Effets secondaires de la corticothérapie
	• Diabète type 1 et 2
	• Epidémiologie, prise en charge et traitements
	• Obésité
	• Physiopathologie des troubles métaboliques glucidiques, protéiques et lipidiques
	Micro et macro angiopathies : glomérulo-néphrite, neuropathie, AVC, infarctus	

Pathologies de l'appareil digestif:

• Lithiase biliaire
• Hépatite
• Hernie hiatale
• Ulcère gastroduodénal
• Pancréatite
• Pathologies chroniques : maladie de Crohn/ rectocolite hémorragique
• Diarrhée,
• Constipation,
• Les différents types d'intervention chirurgicale (définition) : résections, entérostomies, colo proctomie, stomie, iléostomie, irrigation colique
• Complication des stomisés : Stomies précoces et tardives
• Iléostomie ; définition, technique de l'iléostomie terminale, complication

De l'appareil respiratoire

• Acidose et alcalose, insuffisance respiratoire aigüe et chronique, BPCO, syndrome d'apnée du sommeil.

Pathologies de l'appareil circulatoire

• Les pathologies cardio-vasculaires : angor, infarctus, insuffisance cardiaque, OAP, troubles du rythme, hypertension artérielle, artério et athérosclérose, maladie thromboembolique
• Artérite des membres inférieurs,
• Insuffisance veineuse
  - Mécanisme de l'insuffisance veineuse chronique
  - Classification de l'insuffisance veineuse chronique
  - Différents traitements existants
  - Varices
• Phlébite
• Paraphlébite
• Lymphœdème
  - Etude particulière du lymphœdème du membre supérieur :
    - Définition et formation
    - Epidémiologie
    - Les différents types (aigu et chronique)
    - Les différents grades
    - Les traitements et principes de traitement
  - Le lymphœdème du sein :
    - Epidémiologie, stade, traitement.
    - Complication du lymphœdème : lymphangite (définition, symptômes)
    - Recommandations et conseils hygiéno-diététique
• Lymphangiome
• Lymphangiectasie
• Adénopathie
• Lymphangite
• Elephantiasis
• Lymphome de Hodgkin
• Lymphangiomatose
• Lymphangiosarcome

Pathologies de la cavité abdomino-pelvienne :

• Éventration :
• Rectocèle et cystocèle
• Insuffisance lombo abdominale
• Ptose stomacale
• Hernie

Pathologies du système tégumentaire :

• Escarres
  - Épidémiologie
  - Définitions
  - Mécanismes d'apparition
  - Clinique

	○ Patients et situations à risques ○ Traitements ○ Surveillance et suivi ○ Matériel et aides techniques • Brûlures ○ Définition ○ Étiologie et différents types de brûlures ○ Facteurs de gravité et séquelles ○ Règle de Wallace ○ Prise en charge et traitements *Pathologies liées à l'appareil locomoteur :* • Traumatologie osseuse, ligamentaire, tendineuse, articulaire et musculaire • Tendinopathie du moyen fessier, syndrome du muscle pyriforme, tendinopathie de la patte d'oie, tendinopathie rotulienne, tendinopathie d'achille, aponévrosite plantaire, tendinopathie de la coiffe des rotateurs(tendinite simple tendinite calcique, rupture tendineuse, capsulite rétractile), épicondylite, épitrochléite, tendinopathie de DeQuervain, doigt à ressaut, tenosynovite, tendinopathie calcifiante • Algodystrophie • Pathologie osseuse : Ostéoporose-Ostéomalacie-Maladie de Paget- • Arthrose • Pathologie inflammatoire : Infection ostéo articulaire- Poly arthrite rhumatoïde, Connectivités : lupus, sclérodermie - Pseudopolyarthrite rhizomélique / Maladie de Horton • Pathologies micro cristallines : Goutte- Chondrocalcinose articulaire- Rhumatisme Apatitique • Tumeurs ostéo articulaires Pathologies liées au *système* nerveux : • Généralités : sémiologie des lésions motrices, sensitives et végétatives • Grandes localisations des lésions : cérébrales, tronc cérébral, moelle épinière, nerfs périphériques • Principales étiologies : vasculaire, tumorale, dégénérative, inflammatoire, traumatique, congénitale • Grands syndromes neurologiques et caractéristiques cliniques : ○ troubles moteurs : syndrome pyramidal, extra pyramidal (SEP), syndrome moteur périphérique et cérébelleux ○ troubles sensitifs : syndrome périphérique, syndrome de la sensibilité superficielle ou profonde ○ syndrome médullaire de section complète ou incomplète ○ syndrome végétatif •Principales affections neurologiques ○ hémiplégie, ○ paraplégie et tétraplégie, ○ maladie de Parkinson, ○ sclérose en plaques, ○ épilepsie, ○ neuro-vessie type central ou périphérique ○ traumatisme crânien (bilan moteur) ○ Neuropathies infantiles : spina bifida • Autres pathologies: ○ Tumeurs, ○ Démences (Alzheimer), ○ Maladies dégénératives héréditaires (Huntington, Charcot Marie) ou congénitales	
ETUDE DES PATHOLOGIES **Tronc, abdomen, thorax** **Membre supérieur** **Membre inférieur**	*Pathologies liées au rachis :* • Lombalgies - rachialgie - radiculalgie • Anomalies vertébrales (cyphoses, scolioses, lordoses), • Spina bifida (rappel éventuel car vu en neurologie) • Névralgies cervico-brachiales • Scheuermann • Spondylite	

Savoir décrire la pathologie : ✓ *Définition* ✓ *Etiologie* ✓ *Clinique, symptômes* ✓ *Diagnostic différentiel,* ✓ *Traitement et prise en charge des* ***PATHOLOGIES APPAREILLABLES*** ✓ *Complications éventuelles, évolutions*	• Spondylodiscite • PAA : polyarthrite aigüe .... • Ostéomyélite • Spondyilarthrite ankylosante • Spondylolisthésie, Spondylose, lyse isthmique • Sacralisation, lombalisation • Sténose • Hernie discale • Atteintes articulaires • Altération des disques • Hernie discale • Conflit contenu-contenant (canal lombaire) • Ostéochondrose juvénile • Propres au rachis cervical o Torticolis, o Entorses, o Fracture, o Myélopathie cervicarthrosique, o Cervicalgies chroniques, o Pathologies cervicales mécaniques discales. *<u>Pathologies liées au membre supérieur</u> :* • Rhizarthrose • Maladie de Dupuytren • Doigt en maillet ou « mallet finger » • Syndrome du canal carpien • Pathologies des tendons extenseurs et fléchisseurs o Lésions des tendons o Physiologie de la cicatrisation o Procédés techniques susceptibles d'améliorer la cicatrisation et le glissement tendineux o Lésions des tendons fléchisseurs des doigts o Lésions des tendons extenseurs • Fracture du scaphoïde • Pseudarthrose du scaphoïde • Fracture de pouteau colles (et de l'avant-bras à différents niveaux) • Blessures de la main : brûlures, piqûres, doigt d'alliance, amputations, entorses, luxations, fracture des doigts • Fracture de la main et du poignet • Fracture des métacarpiens • Fracture des phalanges • Entorse du poignet • Entorse des métacarpo phalangienne • Tendinite de Quervain à préciser • Main en neurologie périphérique atteinte du plexus brachial, du nerf radial, médian et ulnaire • Main en rhumatologie o Algo neurodystrophie, o Polyarthrite rhumatoïde • Tendinites • Syndrome des loges • Arthrose du coude • Epicondylite ou tennis elbow • Hygroma • Fracture de la tête radiale • Compression du nerf cubital au coude • Rupture distale du biceps brachial • Raideur du coude • Conflits tendineux • Entorse acromio claviculaire	

	• Instabilité de l'épaule. • Capsulite rétractile • Tendinite simple, tendinite calcique • Fracture, fracture de la clavicule • Rupture ou perforation de la coiffe des rotateurs • Luxation aigue de l'épaule • Luxation récidivante • Arthrite infectieuse • Dystrophie sympathique reflexe (alias syndrome douloureux complexe) • Hémiplégie • Bursites *Pathologies liées au membre inférieur :* • Anomalies rotationnelles du membre inférieur Troubles de torsion • Inégalités de membres inférieurs • Pathologies liées à la hanche : o Coxarthrose o Lésions péri articulaires polio myélite) o Luxation congénitale o Ostéonécrose aseptique de la tête fémorale o Épiphysiolyse de la tête fémorale o Luxation et fracture o Maladie de Leeg Perthes Calve • Pathologies liées au genou et à la jambe o Pathologies ligamentaires du genou (entorses, laxité frontale en extension, laxité frontale de flexion, signes de laxité antérieur, signes de laxité postérieur, tiroir en rotation externe, interne, ressaut condylien, hyper mobilité) o Syndrome de la bandelette ilio tibiale (fascia lata) o Désaxation mécanique du genou o Luxation de la rotule o Pathologies méniscales o Dysplasie trochléenne et patellaire o Gonarthrose Syndrome rotulien, Syndrome fémoro patellaire, Arthrite, Périostite tibiale o Ostéonécroses genou o Osgood Schlatter o Syndrome Sinding Larsen Johanson o Ostéochondrose disséquante du genou o Hygroma o Syndrome de Loge • Pathologies liées au pied et à la cheville : o Déformations des orteils : en griffe, en marteau o Métatarsalgies : - Syndrome douloureux du deuxième rayon - Syndrome / névrome de Morton - Subluxation de la deuxième métatarso phalangienne - Syndrome de Uchan - Sésamoïdopathies : Insuffisance du premier rayon/Insuffisance du premier métatarsien - M5: entésopathie du court fibulaire/fracture de l'apophyse styloïde/maladie de Vésale /Hyperappuis de M5 o Fractures de fatigue o Pathologies de l'hallux : - Hallux rigidus / hallux valgus / hallux flexus/ hallux varus - La goutte o Tablagies : - Tendinopathies micro-traumatiques (nodulaire, basse, aponévrosites plantaires d'insertion et médianes Maladie de Ledderhose …) - Epine calcanéenne - Syndrome d'Haglund - Rupture du tendon calcanéen (myotendinopathie et anthésopathie) - Talonnade	

	- Talalgie plantaire - Tendinopathie du tendon calcanéen o Tendinopathie du tibial postérieur o Ostéchondrose du pied : - Maladie de Sever - Maladie de Freiberg - Kohler Mouchet - Maladie d'Iselin - Renander o Pied plat valgus enfant et adulte o Syndrome du canal tarsien o Syndrome du sinus du tarse o Entorses et luxations o Pied diabétique Maux perforants plantaires o Le pied dans la polyarthrite rhumatoïde o Le pied de l'enfant : embryologie et croissance o Principales déformations et mal positions : - Pathologies congénitales : Pied bot varus équin- Pied talus congénital- Pied convexe congénital- métatarsus adductus- Pied ancestral de Duddley Morton - Pied creux enfant et adulte - pied bot - pied équin - Pied Talus - Pied Valgus - Malformations congénitales : clinodactylies/camptodacylies/syndactilies/ o Anomalies de nombre ou de taille o Ostéo dystrophies de croissance : rappel car déjà vues en pathologies	

BLOC A : Evaluer une pathologie orthopédique et concevoir l'appareillage adapté		
Module : **ANATOMIE PALPATOIRE, BIOMECANIQUE**		**Volume horaire : 89 H**
Objectifs pédagogiques : A partir de ses connaissances médicales être capable d'établir les protocoles pour établir les bilans lésionnels, fonctionnes, situationnels adaptés à la personne et à la pathologie.		
Contenu résumé du module : **ANATOMIE PALPATOIRE** **MOUVEMENTS ARTICULAIRES/AXES/ARCHITECTURE** **BILANS NECESSAIRES POUR L'APPAREILLAGE**		
NOMBRE TOTAL DE SEANCES :		
Progression pédagogique du module par séance de formation		
Thèmes Objectifs	**Contenus**	**Formateurs**
ANATOMIE PALPATOIRE **Tronc abdomen, thorax** **Membre supérieur** **Membre inférieur** *Savoir repérer sur le corps les différentes structures anatomiques palpables.* *Définir et expliquer le principe du travail du muscle en passif, en actif de la contre résistance.* *Savoir les méthodes de mobilisation articulaires en vue de vérifier les amplitudes.*	<u>Rachis</u> : • Repères osseux • Anatomie palpatoire <u>Membre inférieur</u> : • Repérage osseux : Palpation des structures osseuses de la face interne, face externe, partie médiale, partie postérieure et face plantaire du pied. Articulation tarse antérieur et postérieur • Trajet musculaire • Trajets tendineux • Pouls pédieux • Travail du muscle en PASSIF • Travail du muscle en ACTIF • Travail en contre-résistance • Vérification de la mobilité et amplitudes articulaires <u>Membre supérieur</u> : • Repères osseux • Anatomie palpatoire • Architecture de la main	
MOUVEMENTS ARTICULAIRES/ AXES/ARCHITECTURE **Tronc, abdomen, thorax** **Membre supérieur** **Membre inférieur** *Savoir décrire les axes de mobilités de l'articulation*	<u>Rachis</u> : • Rôle du disque • Dégénérescence • Colonne thoracique o Articulations avec cage thoracique o Semi rigidité o Déformation d'origine pulmonaire o Fonctions o Respiration enraidissement du rachis thoracique o Déformation en cyphose/scoliose o Mobilités	

Connaître les muscles moteurs de l'articulation *Connaître les amplitudes articulaires utiles* *Connaître les secteurs anatomiques de faiblesse* *Connaître les moyens de stabilité passive Connaître nommer les moyens de stabilité active Identifier, à partir des fondamentaux, d'éventuels troubles fonctionnels du membre inférieur.* *Réaliser des examens cliniques, des tests ou des bilans en mettant en application des bases théoriques.* *Savoir placer sur un schéma tous les os et articulations du membre supérieur.* *Savoir les insertions et terminaisons principales des différents muscles de la main et du poignet, connaître leur fonction et leur innervation.* *Connaître les différentes arches et axes de la main.* *Connaître les principales particularités biomécaniques de la main : insertions des ligaments latéraux au niveau des MP ainsi que la physiologie articulaire de la flexion extension des doigts.* *Connaître la fonction de préhension de la main (main médiale et main latérale)* *Savoir faire un bilan articulaire.* *connaître les territoires sensitifs de la main et pouvoir évaluer la sensibilité de protection.* **BILANS NECESSAIRES POUR L'APPAREILLAGE** Connaître les examens tests et bilans en vue d'un examen clinique respectivement) chaque type d'appareillage	• Colonne lombaire o Vertèbres o Fonctions o Mobilités, stabilité. • Colonne cervicale o Vertèbres et particularités de l'atlas et de l'axis o Fonctions o Mobilités, stabilité <u>*Membre Supérieur*</u> : • Particularités biomécaniques • Fonction de préhension de la main <u>*Membre inférieur*</u> : • Pelvis o La torsion sacrée • Hanche o Angle d'inclinaison o Les mouvements amplitudes et muscles moteurs, les contraintes o Types de hanches : coxa valga, coxa vara, ante version rétroversion, hyper ante version o La balance de Pauwel • Genou o Axe anatomique, espace inter condylien o Les mouvements, position de référence, amplitudes et muscles moteurs o La rotation automatique o Stabilité dynamique et ligamentaire o Rôle de la patella o Types de genou : Genu Valgum, Genu Varum, Flexum, Recurvatum, arcature tibiale, hypo ou hyper torsion • Pied/Cheville o Les différents axes : la stratégie de l'axe de Henké – Axe de Hendrix – Axe longitudinal o Les différents mouvements : Eversion/inversion/pronation/supination/flexion plantaire/flexion dorsale - Les mouvements dans la subtalaire - Les mouvements dans Chopart - Les mouvements dans le complexe de l'arrière pied - Les mouvements de l'articulation inter phalangienne o Rôle du calcanéum – Rôle du talus o Muscles moteurs amplitudes o Dénivellation o Types de pied : Pied valgus, pied plat, plat creux, pied plat valgus o Rôle statique du pied o Répartition des forces o Rôle dynamique du pied o Etude de la marche o Troubles de la marche o La course POUR TOUS LES APPAREILLAGES : - Bilan lésionnel Examens et bilans analytiques des lésions vasculaires, cutané, musculaire, trophique, sensitive - Bilan fonctionnel - Observation globale de la personne, de ses attitudes et des différentes fonctionnalités - Examens et bilans fonctionnels des situations de handicap - Bilan algique -Réalisation du bilan situationnel : communication, gestes professionnels, entretien personnel, vie domestique, relations et interactions avec autrui , vie communautaire, sociale et civique …	

	PARTICULARITES *<u>Membre inférieur</u>* : • Examen des orthèses : sémiologie de la chaussure, sémiologie des orthèses plantaires • Calcéologie chaussures de ville et de sport • CHUP et CHUT • Examen des orthèses plantaires • Caractéristiques d'une empreinte plantaire • L'empreinte • Les assises plantaires • Les différentes techniques de prise d'empreinte • Etude podoscopique • Pieds pathologiques • Notions thérapeutiques (notions autour de la pathologie, exemple traitements) • Interrogatoire podologique • Examen des pieds en charge • Examen des pieds en décharge *<u>Tronc/abdomen</u>* : • Réalisation du taxis pour le bandage herniaire	

I

BLOC A : Evaluer une pathologie orthopédique et concevoir l'appareillage adapté		
Module : **ORTHESES ET PATHOLOGIES**		**Volume horaire : 120 H**
Objectifs pédagogiques : Connaître l'ensemble des orthèses qu'un orthopédiste-orthésiste est habilité à dispenser ainsi que leur indication par rapport à une pathologie donnée.		
Contenu résumé du module : **ORTHESES DE SERIE** **ORTHESES SUR MESURE** **ORTHESES DE COMPRESSION** **PROTHESES MAMMAIRES** **BANDAGES HERNIAIRES**		
NOMBRE TOTAL DE SEANCES :		
Progression pédagogique du module par séance de formation		
Thèmes Objectifs	**Contenus**	**Formateurs**
ORTHESES DE SERIE *Pour chaque appareillage de série : connaître la définition, la classification, les indications, les prises de mesure et mise en application, la LPP, conseils au patient.*	<u>*Orthèses de série*</u> : • Colliers cervicaux o Généralités o Définition o Classification LPP o Indications o Conseils au patient • Appareillage épaule : immobilisations d'épaules/gilet de contention o généralités o Classification LPP o Indications o Orthèses d'immobilisation coude au corps : écharpe, sac ante-brachial o Orthèse acromio-claviculaire : coussin d'abduction, attelle d'abduction d'épaule, attelle thoraco-brachiale o Orthèse d'immobilisation claviculaire o Orthèse de recentrage de la tête humérale o Prises de mesure : - Région anatomique : épaule, bras, avant-bras, thorax - Prises de mesure : Selon les fabricants circonférences bras / avant-bras ; longueur bras / avant-bras o Application : buts et effets o LPP o Conseils au patient • Orthèses tronc/abdomen o Généralités o Définition o Classification o Indications o Prises de mesure : *Selon les fabricants tour de taille, tour de hanches …* o Application : buts et effets o LPP • Orthèses poignet/main o Généralités o Classification o Indication o Prises de mesure : o Région anatomique : Selon les fabricants bras, avant-bras, poignet, main, doigts, éminences thénar et hypothénar, coude o Repères anatomiques : épicondyles, apophyses styloïdes, articulations MP, IPD, IPP, pouce, doigts.	

	○ Prises de mesure : selon type d'orthèse : circonférence poignet, doigts, pouce, avant-bras, longueurs … ○ Application : Buts et effets ○ LPP ○ Conseils au patient • Appareillage du genou ○ Généralités ○ Définition ○ Classification : ligamentaires, rotuliennes, d'immobilisation ○ Indications ○ Prises de mesure ○ Région anatomique : Genou ○ Repères anatomiques : rotule, creux poplité ○ Prises de mesure : *Selon les fabricants*, tour de genou ou circonférences à distance précise du centre du genou, longueur mi-cuisse/mi mollet ○ Applications : buts et effets ○ LPP ○ Conseils au patient • Appareillage de la cheville ○ Généralités ○ Définition ○ Classification : chevillières souples (chevillière élastique de maintien, compression cl 3, chevillière de protection malléolaire et/ou achilléenne) rigides (orthèses stabilisatrice rigide) ○ Indications ○ Prises de mesure ○ Région anatomique : Cheville ○ Repères anatomiques : malléoles interne et externe, … ○ Prises de mesure : *Selon les fabricants* tour de cheville ○ Applications : buts et effets ○ LPP Conseils au patient • Appareillages du pied ○ Les releveurs de pieds : - Généralités - Exemples : type Jousto*, releveur en Ortholen*, en thermoplastique propylène type Houston*, releveur corde à piano Privat-Bellot* Caroli*, releveur de pied dynamique (Liberté dispositif Boxia*), releveur type Philip* - Indications - Prises de mesure *selon les fabricants* - Application - Remboursement ○ Chaussures thérapeutiques : - Chaussures thérapeutiques de série CHTS (CHUT et CHUP) ○ Bottes d'immobilisation ○ Coques talonnières ○ Chaussures paramédicales de série : - pour pieds sensibles, -personnalisées pour pieds sensibles ; -dites médicales, - orthèses chaussantes particulières • Appareillages pédiatriques ○ Appareils de correction de hanche : lange câlin, Harnais de pavlik, coussin d'abduction simple, coussin de BECKER, coussin Mignon, attelle de luxation de hanche du Dr Petit, attelle (Denis Browne, modifié Bertrand), etc … ○ Plaquettes anti varus, rectiligne ○ Releveur de pied en propylène pour enfants ○ Chaussures CHUP : botillons correcteurs à bout ouvert (2A et 3A), attelles ou chaussons articulés	

	Ceintures/corsets sur mesure • Le rôle de l'orthopédiste • Les effets des ceintures et corsets o La mobilité o Le rappel de posture o Le caisson abdominal • LPPR / cahier des charges • Les différents modèles de ceintures et corsets o Les adjonctions : Présentation des différentes adjonctions - Béquillon garni avec son porte béquillon - Bretelle - Coussin de compensation - Coussin post opératoire -Dispositif pour stomie - Épaulière - Moulage - Palette pectorale de redressement - Patte hypogastrique avec tirants élastiques réglables - Pelote pour éventration ou hernie - Sangle intérieure - Tirant hypogastrique réglable ou bride de rappel réglable lombo-sacrée - Répartition par rapport aux ceintures et corsets *Membre inférieur : orthèses plantaires* • Les orthèses • Différentes techniques de semelles ortho • Modes d'actions d'une orthèse plantaire • Les éléments d'une semelle (actions mécaniques) talonnette / talonnette avec évidement élément supinateur postérieur élément supinateur antérieur coin supinateur postérieur anneau talonnier (Schwartz) élément pronateur postérieur élément pronateur antérieur coin pronateur postérieur bande pronatrice bande supinatrice antéro et sous capital barre rétro capitale appui rétro capital médian hémi coupole interne/interne avancée Elément styloïdo- cuboïdien / buttée sous cuboïdienne ou coin cuboïdien Eléments sous- diaphysaires (grandes et petites barres) Elément sous-naviculaire / sous scaphoïdien • *Notions de posturologie* • Approche théorique du traitement par O.P. des différentes pathologies appareillages vues en médical (énumération des éléments constituant l'orthèse) o Hanche : Coxarthrose o Genou/jambe : - Pathologies ligamentaires du genou (entorses, laxité frontale en extension, laxité frontale de flexion, signes de laxité antérieur, signes de laxité postérieur, tiroir en rotation externe, interne, ressaut condylien, hyper mobilité) - Syndrome de la bandelette ilio tibiale (fascia lata) - Désaxation mécanique du genou - Luxation de la rotule - Pathologies méniscales - Dysplasie trochléenne et patellaire - Gonarthrose Syndrome rotulien, Syndrome fémoro patellaire, Arthrite - Périostite tibiale	

- Ostéonécroses genou
  - Osgood Schlatter
  - Syndrome Sinding Larsen Johanson
  - Ostéochondrose disséquante du genou
- Hygroma
- Syndrome de loge
  - Pied/cheville :
    Déformations des orteils : en griffe, en marteau
    Métatarsalgies :
    -Syndrome douloureux du deuxième rayon
    - Syndrome / névrome de Morton
    - Subluxation de la deuxième métatarso phalangienne
    - Syndrome de Uchan
    - Sésamoïdopathies : Insuffisance du premier rayon/Insuffisance du premier métatarsien
    - M5 : entésopathie du court fibulaire/fracture de l'apophyse styloïde/maladie de Vésale/Hyperappuis de M5
  - Fractures de fatigue
  - Pathologies de l'hallux :
    - Hallux rigidus/hallux valgus/hallux flexus/hallux varus
    - La goutte
  - Talalgies :
    - Tendinopathies micro-traumatiques (nodulaire, basse, aponévrosites plantaires d'insertion et médianes, maladie de Ledderhose…)
    - Epine calcanéenne
    - Syndrome d'Haglund
    - Rupture du tendon calcanéen (myotendinopathie et anthésopathie)
    - Talonnade
    - Talalgie plantaire
    - Tendinopathie du tendon calcanéen
  - Tendinopathie du tibial postérieur
  - Ostéchondrose du pied :
    - Maladie de Sever
    - Maladie de Freiberg
    - Kolher Mouchet
    - Maladie d'Iselin
    - Renander
  - Pied plat valgus enfant et adulte
  - Syndrome du canal tarsien
  - Syndrome du sinus du tarse
  - Entorses et luxations
  - Pied diabétique Maux perforants plantaires
  - Le pied dans la polyarthrite rhumatoïde
- Anomalies rotationnelles du membre inférieur troubles de torsion
- Inégalités de membres inférieurs
- Principales déformations et mal positions :
  - Pathologies congénitales : Pied bot varus équin – Pied talus congénital – Pied convexe congénital – Métatarsus adductus – Pied ancestral de Duddley Morton
    - Pied creux enfant et adulte – Pied bot – Pied équin – Pied talus –Pied valgus
  - Malformations congénitales : clinodactylies/camptodacylies/syndactilies/anomalies de nombre ou de taille
- Ostéo dystrophies de croissance : rappel car déjà vues en pathologies

<u>Orthèses sur mesure Membre supérieur</u> :

- Définition
- Classification de l'appareillage / LPP
- Objectifs thérapeutiques
- Actions mécaniques
- Orientations cliniques du choix d'une orthèse
- Principes anatomiques et biomécaniques nécessaires à la réalisation d'une orthèse
- Conditions à la réalisation d'une orthèse et règles à respecter

	○ Préserver l'utilisation de la main ○ Éviter des pressions localisées • Limiter les contraintes sur les structures péri articulaires • Orthèses en fonction du type de pathologie ○ Orthèses en rhumatologie ○ Orthèses en neurologie ○ Orthèses en traumatologie ○ Orthèses des brûlés ○ Orthèses en post opératoire • Orthèses selon le public : enfants/ les dépendants physiques/ les dépendants psychiques <u>Pour chaque orthèse sera vu :</u> Rappels anat/pathos (vu dans module médical) Objectif thérapeutique de l'orthèse Action mécanique de l'orthèse ○ Orthèse(s) pour rhizarthrose ○ Orthèse(s) pour maladie Dupuytren ○ Orthèse(s) pour mallet finger ○ Orthèse(s) syndrome de canal carpien ○ Orthèse(s) pour lésions des tendons extenseurs et fléchisseurs (suivant les différentes zones de lésion) ○ Orthèse(s) pour fracture du scaphoïde ○ Orthèse(s) pour pseudarthrose du scaphoïde ○ Orthèse(s) pour fracture de pouteau colles (et de l'avant-bras à différents niveaux) ○ Orthèse(s) pour blessures de la main : brûlures, piqûres, doigt d'alliance, amputations, entorses, luxations, fractures des doigts ○ Orthèse(s) pour tendinite de Quervain ○ Orthèse(s) pour polyarthrite rhumatoïde, ○ Orthèse(s) pour arthrite infectieuse ○ Orthèse(s) pour syndrome douloureux complexe ○ Orthèse(s) pour hémiplégie, ○ Orthèse(s) pour œdème membre supérieur ○ Orthèse(s) pour épicondylite ou tennis elbow	
ORTHESE DE COMPRESSION *Différencier la contention et la compression : caractéristiques, action mécanique, indications* *Connaître les différentes techniques de fabrication les normes et classes de compression* *Définir et décrire les différents types de contention/compression* *Identifier les avantages et inconvénients de chaque type d'appareillage orthétique (forme, matière, ...)*	*<u>Orthèses liées à la phlébologie/lymphologie</u> :* • Définition de la contention et de la compression • Règles et principes de la contention et de la compression • Normes françaises et européennes • Techniques et fabrication • Indications • Différents moyens de contention et de la compression (inclus les manchons) • Problèmes et contre-indications • Prescription • LPP • <u>*Vêtements compressifs* :</u> • Prise en charge du patient et traitements divers • Différents vêtements compressifs pour grands brûlés • Règlementation LPPR • Lecture des fiches de mesures, prise de mesures • Mise en place du vêtement • Vêtements compressifs pour grands brûlés : description, but • Choix de l'appareillage	

Définir le protocole de traitement et d'appareillage orthétique suivant la pathologie (classe et forme de la compression/contention). *Connaître les modalités de prescription et de remboursement* *Identifier les différentes phases de prise en charge du lymphœdème et l'appareillage orthétique.* *Reproduire les prises de mesures pour chaque appareillage orthétique et avoir connaissance des précautions à prendre, des contre- indications*		
PROTHESE MAMMAIRE *Identifier les différents types de prothèses mammaires en fonction :* *De la forme, du type de chirurgie, du stade de cicatrisation.* *Déterminer la prothèse mammaire (taille forme) adaptée à une patiente en prenant en compte les données médicales, morphologiques, et des attentes de la patiente en regard d'un projet de vie professionnel et personnel*	• Différents types selon différents facteurs (type opération/ activité patiente/....Conseils / Précautions • LPPR modalités de délivrance • Approche psychologique et social • Conseils hygiéno diététiques • Présentation d'orthèses par LABO (voir femmes opérées) • *Equipe pluridisciplinaires* • *Suivi relationnel* • *Conseil textile* • *Informations médicales* • *Application des prothèses*	
BANDAGES HERNIAIRES	*<u>Exemples de bandages herniaires</u> :* • Hernies inguinales : avec ressort B1N B3N B10N B12N B24N / sans ressort B2N B11N B23N • Hernies inguino-scrotales : B5N B14N B15N • Hernie scrotale irréductible : B21N • Hernie crurale : avec ressorts B6N B16N/ sans ressorts B7N B17N • Hernie ombilicale : B9N • Application : buts et effets • LPP • Conseils au patient	
AIDES TECHNIQUES *Identifier les différentes aides techniques*	• Equipement pour la mobilité • Différents modèles de protection pour incontinence • Petit matériel et aides à l'amélioration de la vie quotidienne (confort, chauffant, thermothérapie, rééducation)	

BLOC A : Evaluer une pathologie orthopédique et concevoir l'appareillage adapté	
Module : **EXAMEN CLINIQUE**	**Volume horaire : 55 H**
Objectifs pédagogiques : Etre capable de recueillir les différentes données permettant d'établir le bilan nécessaire à la conception de l'appareillage.	
Contenu résumé du module : • **ACCUEIL DU PATIENT** • **LECTURE DE L'ORDONNANCE ET DONNEES COMPLEMENTAIRES** • **ANAMNESE** • **EXAMENS, TESTS** • **PRISE DE MESURES**	
NOMBRE TOTAL DE SEANCES :	

Progression pédagogique du module par séance de formation

Thèmes *Objectifs*	**Contenus membres supérieurs/ tronc abdomen/ membres inférieurs et app série**	**Formateurs**
ACCUEIL DU PATIENT *L'élève doit être capable d'installer un patient dans les conditions réglementaires*	• Installation du patient dans des conditions de sécurité de confort et d'intimité • Règles des bonnes pratiques du secret professionnel	
LECTURE DE L'ORDONNANCE ET DONNEES COMPLEMENTAIRES *L'élève doit être capable :* *d'apprécier la recevabilité de l'ordonnance* *D'expliquer la prescription, expliquer le vocabulaire médical utilisé* *De prendre en compte d'éventuelles données complémentaires* « lire et comprendre une radio »	• Les éléments de la prescription, indispensables (recevabilité) • Lecture de radios	

ANAMNESE *L'élève doit être capable : De mettre en place un recueil d'informations et une communication adaptée et de suivre un fil conducteur (informations sur la personne, sur les données médicales, les antécédents....)* *De poser des questions, qui doivent être pertinentes avec la prescription, la pathologie, le patient, son mode de vie, ses attentes* *De prioriser et hiérarchiser les informations*	• Recueil d'informations sur la personne (projet de vie, activités, attentes, perception du handicap, état psychologique, environnement social et familial…) • Recueil d'information sur les données médicales transmises par le prescripteur et émanant des professionnels de santé, sur les données administratives (N° sécurité SS, mutuelle,....), sur les données techniques • Recueil d'information sur les antécédents médicaux et sur l'historique de l'appareillage (renouvellement??) • Recueil d'information sur la pathologie et l'enjeu de l'appareillage	
EXAMEN TESTS *L'élève doit être capable de réaliser des tests et bilans en vue d'évaluer les lésions corporelles, les déficiences, les limitations fonctionnelles et les restrictions de participation (situations de handicap)*	• Réalisation de tests, bilans, examens propres à l'appareillage, la pathologie et le patient.	

PRISE DE MESURE
L'élève doit :
 	
Connaître les repères anatomiques Utiliser les repères anatomiques pertinents avec les prises de mesures nécessaires à l'appareillage
 	
Connaître les conditions de prise de mesure et mise en application
 	
Savoir réaliser les différentes prises de mesure
	• Repérage pour prise de mesures selon le type d'appareillage
	  ○ anatomiques
	  ○ topographiques
	
	• Conditions de prise de mesures *(patient déshabillé, debout ou allongé)*	

MODALITES DE VALIDATION BLOC A

COMPREND LES EVALUATIONS EN CONTROLE CONTINU DANS CHAQUE MODULE

ET L'EPREUVE D'EVALUATION DE BLOC :

Points Evaluation MODULES	Points Evaluation DE BLOC	TOTAL
150	**450**	**600**

Bloc A : 300/600 points

> CONTROLE CONTINU

MODULES	EPREUVES	MODALITES	NOTATION
Al-CONNAISSANCES MEDICALES	Contrôle continu		Sur 20 points
	Evaluation fin de module sous forme d'une épreuve écrite : Une série de 30 questions: 30mn 5 schémas muets : 30mn Une pathologie (un thème au choix sur 3 propositions) : l h	Durée : 2H00	Sur 80 points : Q° : 20 pts Schémas : 20 pts Cas clinique: 40 pts
A2-ANATOMIE PALPATOIRE, BIOMECANIQUE	Contrôle continu		Sur 2,5 points
	Evaluation fin de module sous forme d'une épreuve écrite : - 20 questions MS - 20 q° Ml -20 q° TAD	Durée : lH30	Sur 7,5 points
A3-ORTHESES ET PATHOLOGIES	Contrôle continu		Sur 5 points
	Evaluation fin de module sous forme d'une épreuve écrite : - 20 questions MS -20 q° Ml - 20 q° TAD	Durée lH30	Sur 15 points
A4-EXAMEN CLINIQUE	Epreuve pratique : Mise en situation de prise en charge d'un patient pour un examen clinique quel que soit le type d'appareillage (à minima 3): Accueil Recueil de données (Documents indispensables, anamnèse) Prise de mesures	Durée : 20 mn	Sur 10 points
A5-BILAN ET CHOIX DE L'APPAREILLAGE	Contrôle continu		Sur 2,5 points
	Evaluation fin de module sous forme d'une épreuve écrite en lien avec les données de l'examen clinique : Report des données recueillies dans le dossier patient Justification du choix de l'appareillage	Durée : 30 mn	Sur 7,5 points

> L'EPREUVE DE SYNTHESE DU BLOC

Evaluation bloc : Les épreuves de bloc laissent une part prépondérante à l'approche analytique (analyse de documents, cas pratiques, simulations...) comparativement aux contrôles de connaissances (évaluation de savoirs).
5 appareillages sont évalués : Orthèses plantaires, orthèses membre supérieur, orthèse de tronc, prothèse mammaire et bandages herniaires selon les 3 étapes suivantes :

lere étape (1) : prise de connaissance d'un cas clinique (examen clinique patient ou cas écrit)

2eme étape (2) : analyse du cas clinique

3eme étape (3) : compte rendu oral et/ou écrit de cette analyse

II est demandé au candidat :

- Concernant les orthèses plantaires (Durée : 50 mn|:

- (1) De réaliser un examen clinique avec un patient à l'aide de documents fournis (ordonnance -radios-documents annexes éventuels, fiche technique type, fiche patient type). Durée : 20 mn

- (2) De préparer l'analyse de cet examen clinique: le choix d'appareillage et sa justification par rapport à la pathologie et au patient. Durée : 10 mn

- (3) De rédiger un compte rendu comprenant l'analyse de cet examen clinique, la fiche patient, la fiche technique et les empreintes. Durée : 20 mn

(2) et (3) se réalisent simultanément

- Concernant l'orthèse membre supérieur (Durée : 50 mn):

- (1) De prendre connaissance d'un cas clinique à l'aide de documents fournis (ordonnance, radios documents annexes éventuels, fiche patient, fiche technique type). Durée : 10 mn

- (2) En vue de l'oral, préparer l'analyse de ce cas clinique : choix d'appareillage et sa justification par rapport à la pathologie et au patient, et de remplir la fiche technique type qui sera remise au jury. Durée : 20 mn

- (3) De présenter l'analyse à l'oral en présence du jury. Durée : 20 mn

(1) et (2) se réalisent simultanément.

- Concernant l'orthèse tronc (Durée : 50 mn):

- (1) De réaliser un examen clinique avec un patient en présence d'un jury à l'aide de documents fournis (ordonnance, radios, documents annexes éventuels, une fiche patient type, une fiche technique type. Durée : 15 mn

-(2) En vue de l'oral, préparer l'analyse de ce cas clinique : choix d'appareillage et sa justification par rapport à la pathologie et au patient, et de remplir la fiche patient et la fiche technique type qui seront remises au jury. Durée : 15 mn

- (3) Présenter à l'oral devant le jury l'analyse de ce cas clinique. Durée : 20 mn

- Concernant les prothèses mammaires (Durée : 30 mn):

- (1) De prendre connaissance d'un cas clinique à l'aide de documents fournis (ordonnance, radios documents annexes éventuels, fiche patient). Durée : 10 mn

- [2) De préparer l'analyse de ce cas clinique: le choix d'appareillage et sa justification par rapport à la pathologie et au patient. Durée : 10 mn

- (3) Rédiger une analyse de ce cas clinique en indiquant le déroulement type de la prise en charge de ce type d'appareillage ainsi que son suivi. Durée : 10 mn

- Concernant les bandages herniaires (Durée : 30 mn**):**

- (1) De prendre connaissance d'un cas clinique à l'aide de documents fournis (ordonnance, radios documents annexes éventuels, fiche patient). Durée : 10 mn
-
- (2) De préparer l'analyse de ce cas clinique: le choix d'appareillage et sa justification par rapport à la pathologie et au patient. Durée : 10 mn

(2) Rédiger une analyse de ce cas clinique en indiquant le déroulement type de la prise en charge de ce type d'appareillage ainsi que son suivi. Durée : 10 mn

Les contenus pédagogiques et modalités d'évaluation

BLOC B : Fabriquer l'appareillage, procéder à son adaptation et à sa délivrance

Durée : 736 H

FICHES PEDAGOGIQUES MODULES :

B1 MODULE TECHNOLOGIE DES MATERIAUX

B2 MODULE TECHNIQUES GRAPHIQUES

B3 MODULE TECHNIQUES DE FABRICATION

B4 MODULE ADAPTATION, LIVRAISON ET FACTURATION

MODULE A5 BILAN ET CHOIX DE L'APPAREILLAGE

BLOC B : Fabriquer l'appareillage, procéder à son adaptation et à sa délivrance	
Module : **TECHNOLOGIE DES MATERIAUX**	**Volume horaire : 30 H**
Objectifs pédagogiques : Etre capable de choisir les matériaux adaptés à la réalisation de l'orthèse	
Contenu résumé du module : • **LES DIFFERENTS MATERIAUX** • **INDICATION SELON PATHOLOGIE ET PATIENT**	
NOMBRE TOTAL DE SEANCES :	

Progression pédagogique du module par séance de formation

Thèmes *Objectifs*	**Contenus membres supérieurs/ tronc abdomen/ membres inférieurs et app série**	**Formateurs**
LES DIFFERENTS MATERIAUX *Connaître l'ensemble des matériaux nécessaires à la fabrication des orthèses*	Corset et ceinture : • Les Fils et les Gommes / Les Tissus élastiques / Les Tissus tissés • Les Tissus tricots / Les différents types d'acier ressort / La bordure • Les tirants / Le sergé … Membre supérieur : • Les matériaux thermo formables basse et haute température (Caractéristiques physiques/Propriétés : Elasticité, Plasticité, Auto adhérence, épaisseur …) • Moteurs et adjonctions : Les différents types (Ressorts d'Allieu-Rouzeau / élastiques de Jokari Clinquants et lame de Levame / Cordes à piano / Bandes élastiques) / Bases physiques élémentaires : Notion de force Membre inférieur : • Constituant la base : cuir synderme, cuirtex, salpa-résine fibre de carbone • Constituant les éléments : Liège – Matériaux de synthèse – Polymère – Polypropylène (podofoam) – Etyl vinyl acétate (EVA) bases • Constituant les recouvrements : Cuirs naturels – Matériaux de synthèse – Tissus • Constituant les renforts : Résine … • Les différentes colles : à base de solvants / pour les recouvrements / Les colles néoprène • Les différentes formes de gabarits	
INDICATIONS SELON PATHOLOGIE ET PATIENT *Etre capable en fonction de la pathologie et du patient, de choisir le(s) matériau(x) adapté(s) pour la réalisation de l'orthèse*	• Avantages, inconvénients, propriétés / Indication en fonction du patient • Critères de choix : thérapeutiques, pratiques, économiques	

Bloc de compétences : BLOC B : Fabriquer l'appareillage, procéder à son adaptation et à sa délivrance	
Module : **TECHNIQUES GRAPHIQUES**	**Volume horaire : 30 H**
Objectifs pédagogiques : Réaliser un patron ou plan d'appareillage en vue de la réalisation de l'orthèse (inclus dans la fiche technique)	
Contenu résumé du module : • **PATRONAGE / DESSIN** • **MISE EN APPLICATION**	
NOMBRE TOTAL DE SEANCES :	

Progression pédagogique du module par séance de formation

Thèmes *Objectifs*	**Contenus**	**Formateurs**
PATRONAGE / DESSIN Savoir dessiner Connaître les différents codes, symboles, repères utilisés pour la représentation graphique d'une orthèse	<u>Corset et ceinture</u> : Généralités Etude de la morphologie Etude de la forme Le Cartouche La pression Le demi-patron Les pinces Le patron Le rectangle de base Le nombre de panneaux Mise en en place du panneau devant et des panneaux dos Les pinces Finitions <u>Membre supérieur</u> : Patronage : dessin de l'orthèse avec ses différentes limites selon plusieurs vues (dorsale, palmaire, radiale et ulnaire) et localisation des différentes fermetures velcro <u>Membre inférieur</u> : Volume, Plan, Droite, Arrondi, Cercles, Courbes Dessin industriel : représentation graphique Orientation dans l'espace (interne, exter,e,d edans, dehors, les 3D …) Les éléments d'une semelle (limites, plan) Talonnette / talonnette avec évidement Elément supinateur postérieur Elément supinateur antérieur Coin supinateur postérieur Anneau talonnier (Schwartz) Elément pronateur postérieur Elément pronateur antérieur Coin pronateur postérieur Bande pronatrice Bande supinatrice Antéro et sous capital Barre rétro capitale Appui rétro capital médian Hémi coupole interne / interne avancée Elément styloIdo-cuboïdien / buttée sous cuboïdienne ou coin cuboïdien Eléments sous-diaphysaires (grandes et petites barres) Eléments sous-naviculaire / sous scaphoïdien	

MISE EN APPLICATION Etre capable de mettre en application les principes de réalisation d'un plan d'appareillage ou patron à partir d'un cas	<u>Représentation graphique</u> Dessin plan d'appareillage et patron	

Bloc de compétences : BLOC B : Fabriquer l'appareillage, procéder à son adaptation et à sa délivrance	
Module : **TECHNIQUES DE FABRICATION**	**Volume horaire : 616 H**
Objectifs pédagogiques : A partir d'une fiche technique, réaliser la fabrication d'une orthèse en atelier ou en application directe, dans le respect du cahier des charges	
Contenu résumé du module : • **POSTE DE FABRICATION** • **MANŒUVRER LES DIFFERENTS TYPES DE MACHINES ET OUTILS** • **CONCEPTION GENERALE DE L'ORTHESE** • **MISE EN APPLICATION ET FABRICATION**	
NOMBRE TOTAL DE SEANCES :	

Progression pédagogique du module par séance de formation

Thèmes *Objectifs*	**Contenus**	**Formateurs**
POSTE DE FABRICATION Préparer son poste de fabrication	• Matériel / Outillage • Aménagement du poste • Préparation du matériel et des outils • Rappel des consignes d'hygiène et de sécurité	
MANŒUVRER LES DIFFERENTS TYPES DE MACHINES ET OUTILS Connaître le mode de fonctionnement des machines et les consignes de sécurité à respecter	• Mode d'utilisation des différentes machines • Consignes de sécurité	
CONCEPTION GENERALE DE L'ORTHESE Connaître les différents éléments constituant une orthèse Connaître les différentes étapes de réalisation d'une orthèse Connaître les différentes techniques de fabrication	<u>Dos/Abdomen</u> : • Module de base : panneaux tissu/fermeture/volant/bordure/baleine • Les adjonctions : Les coussins L'épaulière La sangle intérieure La patte hypogastrique Le dispositif pour stomie … • La prise de mesure - La ligne de taille ou ligne de référence - Les hauteurs - Les circonférences • Du papier au tissu • Les corsets en coutil o Assemblage des différents panneaux - Couture provisoire ou définitive - Couture ouverte - Couture fermée ou rabattue - Couture en zig zag o Goussets o Doublages o Les fermetures - Le bouclage - L'agrafage - Le laçage - Le velcro bord à bord o Le volant o Baleinages Abdominal/dorsal o Finition et Propreté des coutures o Bordure • Les corsets thermoformés	

	Membre supérieur : • Module de base + adjonctions • Moyens de fixation de l'orthèse • Les différentes étapes de réalisation et application : o Prise de mesure o Patronnage, thermoformage o Travail des matériaux o Retouches, finitions Membre inférieur : • Base + éléments • + recouvrement … • Prise d'empreintes : Prise d'empreinte sur un podographe avec les 5 repères osseux sur le dessin – les retrouver sur le pied Positionner le pied du patient, selon son âge et sa pathologie Se positionner en tant que praticien et comment entourer votre patient (sécurité) Noter toujours sur l'empreinte le nom/prénom :âge et gabarit du patient • Division théorique du pied : Bien positionner le gabarit sur le podogramme Tracer l'axe de l'arrière pied Tracer l'axe du pied Tracer la ligne des cols • Gabarit Trouver un gabarit qui s'adapte dans le chaussant patient et savoir si on veut faire une semelle entière, ¾ ou 2/3 • Comment réaliser une OP Explication sur le travail de la base, la mise à zéro, report de l'élément du dessin sur le matériau, comment faire quand deux éléments se chevauchent, comment déterminer la hauteur d'un élément, choix du matériau, … • Méthode Lelièvre obligatoire (évaluée en fin de formation) • Méthode par thermoformage • Les techniques de fabrication propres à chaque méthode	

MISE EN APPLICATION ET FABRICATION Etre capable de fabriquer une orthèse de main, une ceinture, une paire d'orthèses plantaires, respectivement à une pathologie ou à une indication thérapeutique	<u>Dos/abdomen</u> : • Réalisation des différents éléments constituant l'orthèse • Fabrication d'une orthèse • Réalisation de différentes ceintures : CMA/CML/CMLR/CMAL/CIVA • Les cages : L'outillage et les différentes étapes de fabrication <u>Membre supérieur</u> : • Réalisation des différents éléments constituant l'orthèse • Fabrication d'une orthèse • Cahier des charges o Mise en application des principes anatomiques et biomécaniques à respecter pour la réalisation d'une orthèse o Concernant l'applicateur • Réalisation d'orthèses statiques : o Orthèses 1ère commissure courte ou longue o Orthèse MCP pouce o Orthèse de poignet (avec et sans pouce ; palmaire doigts libres ; palmaire doigts longs et/ou pouce ; avec et sans avant-bras ; dorsale ; circulaire o Orthèses THOMINE longue et courte o Orthèse palmaire, dorso-palmaire (Gantelet) courte ou longue (doigts libres ; doigts longs et/ou pouce ; avec ou sans MP stop) o Orthèses digitales (tuile, gouttière, stack, orthèse Mallet Finger, orthèse syndactylie) o Bracelet épicondylite o Orthèse en néoprène • Réalisation d'orthèses dynamiques : o Rappel dynamique PRO EXTENSEUR (pour raideurs articulaires, adhérences tendineuses, rétractation et lésions appareils) o De l'IP : ORTHESE CAPENER o D'une ou plusieurs IP : ORTHESE D'EXTENSION MP/IP o D'une ou plusieurs MP : ORTHESE D'EXTENSION MP o Rappel dynamique en FLEXION d'une ou plusieurs chaines digitales o Flexion protégée selon ORTHESES DE KLEINERT : rupture des fléchisseurs et post op o Orthèse flexion raideurs articulaires, adhérences tendineuses, rétraction, ténolyse extenseurs <u>Membre inférieur</u> : • Réalisation des différents éléments constituant l'orthèse • Fabrication d'une orthèse • Fabrication d'éléments : <u>Les parties limites, coupes, actions mécaniques ont déjà été abordées lors de la théorie il ne s'agit donc ici que d'une mise en application</u>. Talonnette/talonnette avec évidement Elément supinateur postérieur Elément supinateur antérieur Coin supinateur postérieur Anneau talonnier (Schwartz) Elément pronateur postérieur Elément pronateur antérieur Coin pronateur postérieur Bande pronatrice Bande supinatrice Antéro et sous capital Barre rétro capitale Appui rétro capital médian Hémi coupole interne / interne avancée Elément styloïdo-cuboïdien / buttée sous cuboïdienne ou coin cuboïdien Eléments sous-diaphysaires (grandes et petites barres) Eléments sous-naviculaire / sous scaphoïdien	

	• Plan d'appareillage et réalisation : Orthèses plantaires adaptées au patient et à la pathologie (les pathologies auront été traitées en théorie, ne pas revenir sur la théorie) Plan d'appareillage et réalisation de l'orthèse obligatoire pour les pathologies suivantes : o Maladie de Sever o Métatarsalgies : sésamoïdopathies o Aponévrosites plantaires o Epine calcanéenne o Syndrome / névrome de Morton o Déformation des orteils : en griffe, en marteau, etc . o Talalgies o Tendinopathie achilléenne o Pied valgus o Pied varus o Pied creux o Pied plat Réalisation d'une paire d'orthèses plantaires en 1H30. D'autres plans d'appareillages et réalisations de semelles peuvent être réalisés (cf pathologies en médical) suivant l'intervenant et la disponibilité • Orthoplastie	

Bloc de compétences : BLOC B : Fabriquer l'appareillage, procéder à son adaptation et à sa délivrance	
Module : **LIVRAISON, ADAPTATION, FACTURATION**	**Volume horaire : 60 H**
Objectifs pédagogiques : **- Adapter une orthèse, lors d'un essayage, en apportant des modifications si nécessaire** **- Donner toutes les informations nécessaires à la bonne utilisation de l'orthèse par le patient** **- Facturer une orthèse**	
Contenu résumé du module : • **APPLICATION** • **INFORMATIONS ET CONSEILS** • **TARIFICATION DE L'ORTHESE**	
NOMBRE TOTAL DE SEANCES :	

Progression pédagogique du module par séance de formation

Thèmes *Objectifs*	**Contenus**	**Formateurs**
APPLICATION Etre capable de vérifier la bonne adaptation lors de l'essayage et doit être capable d'identifier une bonne/mauvaise adaptation Vérifier la bonne adaptation de l'appareillage dans différentes situations d'utilisation	<u>Essayage</u> • Réalisation d'au moins un essayage • Prévention des gênes éventuelles : des saillies osseuses, gênes fonctionnelles … • Mise en place et positionnement de l'appareillage sur la personne en vue de l'essayage • Evaluation du confort de l'appareillage en situation statique et dynamique par rapport au patient • Vérification de l'efficacité fonctionnelle de l'appareillage. <u>Retouches/finition</u> • Traçabilité des modifications apportées ou à apporter sur la fiche technique • Vérification de la bonne adaptation de l'appareillage après la /les finition(s).	
INFORMATIONS ET CONSEILS Etre capable de donner tous les renseignements utiles à la bonne utilisation de l'orthèse par le patient	• Mise en place de l'appareillage : pose, retrait, réglage • Condition de durée du port et fréquence • Conseils sur l'entretien et précautions d'emploi liés à l'orthèse • Conseil sur le suivi et surveillance de l'appareillage	
TARIFICATION DE L'ORTHESE Identifier dans le cahier des charges la nomenclature et le tarif de l'orthèse réalisée Savoir remplir une feuille de soins	• Cahier des charges LPP : Nomenclature et tarifs • Cas pratique : mise en application • Reports des différents éléments indispensables sur la feuille de soins pour une prise en charge par les différents organismes sociaux	

MODALITES DE VALIDATION BLOC B

COMPREND LES EVALUATIONS EN CONTROLE CONTINU DANS CHAQUE MODULE

ET L'EPREUVE D'EVALUATION DE BLOC :

Points Evaluation MODULES	Points Evaluation DE BLOC	TOTAL
150	**450**	**600**

Bloc B : 300/600 points

> CONTROLE CONTINU

MODULES	EPREUVES		NOTATION
Bl-TECHNOLOGIES DES MATERIAUX	Evaluation fin de module sous forme d'une épreuve écrite : 5 Questions courtes membre sup 5 Questions courtes membre inf 5 Questions courtes dos/abdo		Sur 10 points :
B2-TECHNIQUES GRAPHIQUES	Contrôle continu		Sur 5 points
	Evaluation fin de module sous forme d'une épreuve pratique : 1 Patron membre sup (15 mn) 1 Patronage dos/abdo (45 mn) 1 Plan d'appareillage membre inf (15 mn)		Sur 15 points
B3-TECHNIQUES DE FABRICATION	Contrôle continu		Sur 25 points
	Evaluation fin de module sous forme d'une épreuve pratique : Orthèse membre supérieur : en 45 mm réalisation d'une orthèse et d'un moteur Orthèse plantaire : en 45 mm réalisation partielle d'une orthèse plantaire (1 à 2 étapes Dos/abdo : en 45 mm réalisation partielle d'une ceinture (1 à 2 étapes)		Sur 75 points
B4-ADAPTATION, LIVRAISON ET FACTURATION	Contrôle continu		Sur 5 points
	Evaluation fin de module sous forme d'une épreuve pratique (adaptation/livraison) et écrite (tarification) concernant respectivement : Le MS (15 adaptation/livraison + tarification 10 mn) Le MI (15 adaptation/livraison + tarification 10 mn) Le TAD (30 adaptation/livraison + tarification 15 mn)		Sur 15 points

> L'EPREUVE DE SYNTHESE DU BLOC

Evaluation bloc : Les épreuves de bloc laissent une part prépondérante à l'approche analytique (analyse de documents, cas pratiques, simulations...) comparativement aux contrôles de connaissances (évaluation de savoirs).

4 appareillages sont évalués :

- Une orthèse statique membre supérieur
- Une orthèse dynamique membre supérieur
- Une orthèse membre inférieur
- Une orthèse tronc, abdomen, rachis

Concernant chaque orthèse, à partir d'un dossier patient comportant les éléments de la fiche patient et de la fiche technique le candidat doit réaliser en binôme sur des patients :

- (1) le plan d'appareillage (avec indication des matériaux), fiche de fabrication
- (2) à la fabrication de l'appareillage
- (3) l'adaptation/ modification/ et finition de l'appareillage
- (4) la réalisation de conseils sur l'utilisation et l'entretien de l'orthèse
- (5) la facturation

Il est demandé au candidat :

Concernant l'orthèse statique membre supérieur:

- (1) à partir d'une ordonnance précisant le type orthèse à réaliser, dessiner le plan d'appareillage nécessaire à sa fabrication. Durée : l0 mn

- (2} en utilisant les matériaux du kit fourni, procéder à la fabrication de l'orthèse en application directe sur un patient Durée : 15 mn

- (3) contrôler l'adaptation de l'appareillage et réaliser des corrections éventuelles Durée : 15 mn

- (4) rédiger une fiche conseil sur l'utilisation et l'entretien de l'orthèse. Durée : 10mn

- (5) à partir de la LPP, réaliser la facturation de l'orthèse. Durée : 10 mn

Concernant l'orthèse dynamique membre supérieur:

- (1) à partir d'une ordonnance précisant le type orthèse à réaliser, dessiner le plan d'appareillage nécessaire à sa fabrication. Durée : l0 mn

- (2) en utilisant les matériaux du kit fourni, procéder à la fabrication de l'orthèse en application directe sur un patient. Durée : 30 mn

- (3) contrôler l'adaptation de l'appareillage et réaliser des corrections éventuelles. Durée : 15 mn

- (4) rédiger une fiche conseil sur l'utilisation et l'entretien de l'orthèse. Durée : 10 mn

- (5) à partir de la LPP, réaliser la facturation de l'orthèse. Durée : 10 mn

Concernant l'orthèse du membre inférieur:

- (1) à partir d'une ordonnance précisant le type orthèse à réaliser et d'empreintes, dessiner le plan d'appareillage nécessaire à sa fabrication. Durée : 15 mn

- (2) en utilisant les matériaux du kit fourni, procéder à la fabrication de l'orthèse. Durée : 1H15 mn

- (3) contrôler l'adaptation de l'appareillage et réaliser des corrections éventuelles. Durée : 15 mn

- (4) rédiger une fiche conseil sur l'utilisation et l'entretien de l'orthèse. Durée : 10 mn

- (5) partir de la LPP, réaliser la facturation de l'orthèse. Durée : 10 mn

Concernant l'orthèse du tronc, abdomen, rachis:

- (1) à partir d'une ordonnance précisant le type d'orthèse à réaliser et de mesures, réaliser le patron correspondant. Durée : 45 mn

- (2) à partir du patron réalisé et en utilisant les matériaux du kit fourni, procéder à la fabrication de l'orthèse. Durée : 1H00

- (3) contrôler l'adaptation de l'appareillage et réaliser des corrections éventuelles et réaliser la finition. Durée : 1H30 mn (dont 30 min d'adaptation/correction).

- (4) rédiger une fiche conseil sur l'utilisation et l'entretien de l'orthèse. Durée : 10 mn

- (5) à partir de la LPP, réaliser la facturation de l'orthèse. Durée : 30 mn

Les contenus pédagogiques et modalités d'évaluation

BLOC C : Gérer l'activité et assurer veille réglementaire et qualité

Durée : 143H

FICHES PEDAGOGIQUES MODULES :

MODULE C1 GESTION QUALITE

MODULE C2 REGLEMENTATION PROFESSIONNELLE

MODULE C3 GESTION ADMINISTRATIVE ET COMPTABILITE

Bloc de compétences : BLOC C : Gérer l'activité et assurer veille réglementaire et qualité	
Module C1 : **GESTION QUALITE**	**Volume horaire : 28 H**
Objectifs pédagogiques : **- Appliquer les normes d'hygiène et de sécurité spécifique à un ERP (Etablissement recevant du public)**	
Contenu résumé du module : • Les normes de qualité, sécurité ergonomie et traçabilité • Législation • Hygiène liée aux comportements individuels • Hygiène liée aux équipements et locaux • Obligations en matière de sécurité : **Validation du PSC1** (Prévention et Secours Civiques) obligatoire pour valider le titre. • Principes et règles liés à la matério vigilance	
NOMBRE TOTAL DE SEANCES :	

Progression pédagogique du module par séance de formation

Thèmes *Objectifs*	**Contenus**	**Formateurs**
DEMARCHE QUALITE Analyser la qualité du processus d'appareillage et de ses pratiques professionnelles et mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue	Le concept qualité Démarche qualité et gestion des risques Indicateurs qualité et analyse processus opérationnel (qualité appareillage).	
HYGIENE Définir hygiène et propreté et nettoyage Appliquer la législation relative à l'hygiène et la sécurité Définir un protocole d'hygiène et sécurité	Définitions : propreté hygiène, nettoyage Législation Hygiène liée aux comportements individuels : – Port de protection et d'équipements individuels – Lavage des mains : méthodologie (lavage simple des mains, désinfection hygiénique des mains) – Hygiène respiratoire – Hygiène corporelle Hygiène liée aux équipements et locaux : – Equipements et locaux propres et en bon état : ✓ Aménagement des locaux pour un entretien facile, efficace et strict ✓ Entretien et nettoyage régulier ✓ Renouvellement de l'air ✓ Point d'eau ✓ Salle d'examen (revêtement lessivable du matériel en contact avec le patient ou utilisation de support à usage unique, poubelles) – Produits d'entretien : ✓ Pour les sols ✓ Autres surface (espace accueil et secrétariat, salle d'examen, sanitaires, matériel d'examen courant ✓ Souillures biologiques.	

SECURITE Définir les obligations en matière de sécurité et les mesures à respecter. Identifier les organismes chargés de la sécurité au sein de l'entreprise et définir leur rôle respectif.	**Obligations en matière de sécurité :** – Législation – Assurer la sécurité et protéger la santé physique et morale du salarié – Evaluer les risques inhérents **Principales mesures à respecter :** – Premiers secours : mise à disposition sur les lieux de travail d'un matériel de premier secours facilement accessible – Dispositifs de sécurité : entretenus, vérifiés périodiquement et facilement accessibles – Coordonnées des services d'urgence – Aménagement des lieux de travail – Equipements individuels de protection **Organismes chargés de la sécurité au sein de l'entreprise :** – CHSCT Médecin du travail	

Bloc de compétences : BLOC C : Gérer l'activité et assurer veille réglementaire et qualité

Module C2 : **REGLEMENTATION PROFESSIONNELLE** **Volume horaire : 45 H**

Objectifs pédagogiques :
- Connaître et appliquer la réglementation propre à l'exercice du métier d'orthopédiste

Contenu résumé du module :

- **C2 Nomenclature**
- **C2 Cahier des charges - LPPR**
- **C2 Prise en charge**
- **C2 Devoirs de la profession**

NOMBRE TOTAL DE SEANCES :

Progression pédagogique du module par séance de formation

Thèmes	**Contenus**	**Formateurs**
NOMENCLATURE/CAHIER DES CHARGES *Identifier les appareillages pouvant être délivrés par les OOP* *Identifier les personnes et diplômes permettant l'exercice de la profession* *Citer les règles de bonne pratique* *Définir et savoir utiliser la LPPR* *Identifier les produits et prestations inscrits au titre 2 (chapitre l et chapitre 4 section IA) de la LPPR* *Connaître les obligations de matériel et de locaux propres à chaque appareillage.* *Connaître les obligations de spécificités techniques propres à chaque dispositif médical*	Notions de droit Distinguer les différentes sources de droit Définition et caractéristiques des règles de droit Sources de droit : notion de règlement, décret, arrêté, circulaire... <u>ARRÊTÉS</u> Février 2007/février 2011/ relatifs aux professions de prothésiste et orthésiste pour l'appareillage des personnes handicapées : La définition de l'appareillage autorisé aux orthopédistes-orthésistes Personnes pouvant exercer la profession d'orthopédiste-orthésiste Les règles de bonne pratique Arrêté 1994 relatif aux catégories fournisseurs 1, 2, 3, 4 <u>NOMENCLATURE/CAHIER DES CHARGES</u> LPPR définition, organisation générale (titres, chapitres, catégories) Produits et prestations inscrits au titre II (chapitre l et chapitre 4 section IA) de la LPPR Conformité du cahier des charges des différents dispositifs médicaux par rapport aux spécificités techniques	
MATÉRIO VIGILANCE *Savoir définir un dispositif médical et connaître sa finalité* *Savoir identifier la classe d'un dispositif médical* *Connaître la directive 93/42/CEE* *Définir la matério vigilance et citer le décret en rapport*	<u>DISPOSITIFS MEDICAUX</u> Définition des dispositifs médicaux Finalité des dispositifs médicaux Classification des dispositifs médicaux Dispositifs médicaux et règles de santé publique Directive 93/42/CEE du Conseil, du 14 juin 1993, relative aux dispositifs médicaux <u>MATÉRIO VIGILANCE</u> Décret 96/32 relatif à la matériovigilance exercée sur les dispositifs médicaux et modifiant le code de la santé publique Parcours administratif des dispositifs médicaux Phase préalable de mise sur le marché	

PRISE EN CHARGE *Identifier les différentes modalités de facturation* *Savoir remplir une feuille de soins* *Identifier les conditions de prise en charge d'un dispositif médical par rapport au prescripteur et au cahier des charges*	PRISE EN CHARGE **Les modalités de facturation** : tiers payant conventionnel et tiers payant légal Maternité A.T. ALD CMU Invalidité MP Remplir une feuille de soins **Conditions de prise en charge liées à l'exercice professionnel** : - Champ de compétences des professionnels de santé et prestataires délivrant du petit appareillage - Règlementation des prix en conformité avec le cahier des charges	
DEVOIRS DE LA PROFESSION *Connaître les démarches/modalités et obligations en vue de l'enregistrement du diplôme d'OOP* *Définir le secret professionnel et les obligations de l'OOP* *Citer et appliquer les règles de bonne pratique de délivrance* *Connaître en tant qu'ERP, les règles et normes à respecter*	FORMALITES D'INSTALLATION Enregistrement diplôme ADELI ARS/CRAM DEVOIRS DE LA PROFESSION **Respecter le secret professionnel** Art D4364-12 du CSP **Obligation de souscrire une assurance de responsabilité civile** professionnelle Art L1142-2 du CSP **Obligation de Développement Professionnel Continu** Art l4382-1 et R4382-1 du CSP **Obligation d'informer le patient sur les coûts et les conditions de remboursement d'un acte** : Art L1111-3 du code de la santé publique **Respecter les règles de bonne pratique de délivrance établies par l'arrêté du 1er Février 2011** Art D4364-13 du code de la santé publique **Exercer l'activité dans un local réservé à cet effet** Art D4364-14 du code de la santé publique **En cas de pluralité de lieux de vente, présence obligatoire d'un professionnel qualifié dans chaque point de vente aux jours et heures de prise en charge technique des patients** Art D4634-15 du code de la santé publique Activités interdites : Art D4364-16 du code de la santé publique **Respecter les normes de sécurité** En tant qu'ERP (Etablissement recevant du public), le local doit respecter un certain nombre de normes liées à l'accueil du public. Sanctions : Sanctions pénales et financières applicables aux produits de santé (décret 2014/73).	
VERIFICATION DE LA VALIDITE / RECEVABILITE / CONFORMITE D'UNE PRESCRIPTION Connaître les mentions légales obligatoires de recevabilité d'une ordonnance et sa durée Connaître pour chaque orthèse le délai de renouvellement *Connaître les différents professionnels de santé aptes à délivrer des dispositifs médicaux du titre II (Chapitre 1 et chapitre 4 - section 1A) de la LPPR, et leur champ respectif de prescription*	**VERIFICATION DE LA VALIDITE / RECEVABILITE / CONFORMITE D'UNE PRESCRIPTION** Prescription des orthèses Durée de validité de l'ordonnance Mentions obligatoires figurant sur l'ordonnance Renouvellement des orthèses Champ de compétence des professionnels de santé prescripteur	

Bloc de compétences : BLOC C : Gérer l'activité et assurer veille réglementaire et qualité	
Module C3 : **GESTION ADMINISTRATIVE ET COMPTABILITE**	**Volume horaire : 70 H**
Objectifs pédagogiques : **- Appliquer les règles de gestion comptable et administrative dans son activité**	
Contenu résumé du module : • **Comptabilité Gestion** • **Droit du travail** • **Droit commercial**	
NOMBRE TOTAL DE SEANCES :	

Progression pédagogique du module par séance de formation

Thèmes *Objectifs*	**Contenus**	**Formateurs**
Comptabilité - Gestion *Respecter les obligations liées à la tenue d'une comptabilité dans une entreprise* *Traduire par des chiffres les opérations économiques effectuées par l'entreprise*	**Missions et rôles de la comptabilité** Principes comptables de base Analyse et gestion financière Les principes d'imputation et de comptabilisation Les différentes structures juridiques d'entreprise **Principes comptables de base** Organisation et méthode comptable Différents livres Les opérations courantes, les comptes en T, les journaux La TVA **Analyse et gestion financière** Bilan Compte de résultat Rentabilité et financement de l'entreprise Gestion budgétaire Gestion prévisionnelle Méthodologie de création d'entreprise Le bail commercial La rémunération	
Droit du travail	Les types de contrat de travail La durée du travail Les congés payés La maladie Les accidents du travail et maladies professionnelles La maternité La démission Le pouvoir disciplinaire de l'employeur Le licenciement non économique Le licenciement économique La formation en alternance Les syndicats et le droit syndical Les institutions représentatives du personnel dans l'entreprise Le chômage Inspection du travail	

Droit commercial Connaître les principaux caractères des différentes sociétés (nombre d'associés, capital, organisation) Définir une clause statuaire Identifier personne physique, personne morale	Les différentes structures juridiques d'entreprise Méthodologie de création d'entreprise Le bail commercial Le fonds de commerce La gestion de l'entreprise L'approvisionnement et la gestion des stocks Les différents régimes d'imposition des entreprises Le mécanisme de la TVA Calcul et répartition de la TVA sur les factures Rédaction et vérification d'une facture et d'autres documents commerciaux	

MODALITES DE VALIDATION BLOC C

COMPREND LES EVALUATIONS EN CONTROLE CONTINU DANS CHAQUE MODULE

ET L'EPREUVE D'EVALUATION DE BLOC :

Points Evaluation MODULES	Points Evaluation DE BLOC	TOTAL
75	**225**	**300**

Bloc B : 120/300 points

> CONTROLE CONTINU

MODULES	EPREUVES		NOTATION
Gl-Gestion Qualité	Evaluation fin de module sous forme d'une épreuve écrite : 10 Questions courtes **Validation du PSC1** (Prévention et Secours Civiques) obligatoire pour valider le titre		Sur 10 points :
C2-Réglementation professionnelle	Contrôle continu		Sur 12.5 points
	Evaluation fin de module sous forme d'une épreuve écrite : 2 Questions rédactionnelles 10 Questions courtes		Sur 37.5 points
G3-Gestion administrative et comptabilité	Contrôle continu		Sur 3.75 points
	Evaluation fin de module sous forme d'une épreuve écrite : 20 Questions courtes (droit commercial, droit du travail, règles de compta/gestion) Elaboration d'une déclaration de TVA		Sur 11.25 points

> L'EPREUVE DE SYNTHESE DU BLOC

Evaluation bloc : Les épreuves de bloc laissent une part prépondérante à l'approche analytique (analyse de documents, cas pratiques, simulations...) comparativement aux contrôles de connaissances (évaluation de savoirs).

Durée totale 2H30

Elle comporte 2 dossiers :

- Dossier 1 sur 50 points : Etude de cas sur la présentation des éléments de gestion, de comptabilité, de droit d'une entreprise. Le candidat sera évalué sur sa capacité à prendre en compte les règles de gestion comptable et administrative dans le cadre de son activité quotidienne : Interprétation d'écritures comptables, Elaboration de prix en vue d'un devis ou d'une facture, déclaration de TVA, Réglementation liée au Droit commercial et du Travail (QCM, Questions). Durée : 1H30

- Dossier 2 sur 175 points : Etude de cas sur la gestion de la qualité et de la réglementation professionnelle accompagné de visuels (photos, plans : Vitrine – Salle d'examen – Local de fabrication) faisant appel aux connaissances et compétences en qualité, hygiène et sécurité et réglementation professionnelle. Durée : 1H00.

Les modalités, contenus pédagogiques et processus d'évaluation

BLOC D : Communiquer, Rechercher, Traiter et Analyser des données professionnelles

Durée : 94H

FICHES PEDAGOGIQUES MODULES :

MODULE D1 : Communication

MODULE D2 : Rôle de l'OOP

MODULE D3 : Module Méthodologie de recherche

Bloc de compétences : BLOC D : Communiquer, Rechercher, Traiter et Analyser des données professionnelles

Module D1 : **COMMUNICATION** **Volume horaire : 52 H**

Objectifs pédagogiques :
Maitriser les techniques de communication orale et écrite indispensables à l'exercice du métier

Contenu résumé du module :

- **Techniques d'entretien**
- **Communication orale et écrite avec les professionnels de santé**
- **Animation d'équipe**
- **Gestion de conflits**

NOMBRE TOTAL DE SEANCES :

Progression pédagogique du module par séance de formation

Thèmes	Contenus	Formateurs
TECHNIQUES D'ENTRETIEN *Appliquer dans la relation avec le patient les techniques de communication adaptées à la situation et à la personne.* *Accueillir, écouter, recueillir les données, établir un climat de confiance* *Inviter le patient à s'exprimer*	**Les différents entretiens** **L'entretien directif** : des questions précises sont posées, ce qui permet de structurer l'entretien et les informations. **L'entretien non-directif** : Il n'y a pas de questions de posées, il n'est juste posé qu'un thème. **L'entretien semi-directif** : Il y a des thèmes et des questions définies, ouvertes : *Entretien d'accueil* : permet de faciliter le plus possible l'intégration d'une personne de façon à limiter les inévitables difficultés pratiques et psychologiques de départ. *Entretien de recueil de données* : permet d'obtenir directement du patient des informations fiables sur ses capacités en regard de ses besoins fondamentaux. *Entretien de conseil* : permet d'amener le patient, grâce à des échanges verbaux à comprendre et passer à l'acte pour mieux prendre en charge sa santé. *Entretien d'évaluation ou d'appréciation* : permet d'accorder la vision personnelle du patient avec celle de l'OOP sur les résultats de l'appareillage. *Entretien de résolution de problème* : permet de s'informer du problème et si possible y apporter une réponse adéquate. **Conduite d'un entretien** *Avant :* Conditions matérielles : Lieu – Temps – Durée et moment. La présentation. Conditions psychologiques : Objectifs. Position relationnelle. Statut professionnel. Représentation pour l'autre. Relation Soignant/Soigné. *Pendant :* Technique de reformulation : permet le feed back et à l'autre d'aller plus loin. Technique de réflexion : double déchiffrage, le pourquoi des phrases, des postures, des silences et du rythme. Respecter le type d'entretien : Entretien directif : poser des questions claires, précises. Entretien non-directif : poser le thème ou une question ouverte et ne plus intervenir. Entretien semi-directif : Suivre et soutenir la personne plutôt que de la diriger. Accepter les silences : vide, tendu, plein. Les attitudes non verbales : le corps, les émotions. *Après :* Synthèse de l'entretien. Ouverture sur la proposition. Proposer à la personne sa disponibilité pour un prochain entretien.	

COMMUNICATION AVEC DES PROFESSIONNELS DE SANTE *Identifier les prescripteurs potentiels et se positionner en tant que partenaire professionnel* *Informer sur son métier* *Créer son réseau Professionnel* *Instaurer et maintenir des liens avec les autres professionnels de santé en charge du patient* *Adapter des modalités de transmission des informations aux professionnels concernés*	**La visite médicale** – Les supports – La communication adaptée à l'objectif de la visite – Le suivi de la relation médicale **Communication écrite :** – Enjeux spécifiques de la communication écrite. – Objectifs et caractéristiques des écrits professionnels. – Structuration des écrits professionnels. – Type d'arguments et procédés d'argumentation. – Usages en matière d'écrits professionnels. – Type de la communication et statut des messages, organisation des échanges, forme des échanges, règles de diffusion et de publication, règles d'éthique et de déontologie. .	
ANIMATION D'EQUIPE *Superviser des activités, gérer une équipe* *Accueillir un stagiaire* *Collaborer avec différents acteurs au sein d'une entreprise*	– Définition et typologie des groupes. – Fonctions des membres du groupe et leadership. – Modes de collaboration et de décision dans le groupe, dynamique du groupe. – Réunions de groupe.	
GESTION DE CONFLITS *Superviser des activités, gérer une équipe*	Conflits avec le personnel Conflits avec la patientèle / Clientèle – Processus de conflit. – Types et sources de conflits. – Attitudes dans le conflit. – Modalités de dépassement.	

Bloc de compétences : BLOC D : Communiquer, Rechercher, Traiter et Analyser des données professionnelles	
Module D2 : **ROLE DE L'OOP**	**Volume horaire : 21 H**
Objectifs pédagogiques :	
Contenu résumé du module : • **Relation Soignant/Soigné** • **Analyse de sa pratique**	
NOMBRE TOTAL DE SEANCES :	

Progression pédagogique du module par séance de formation

Thèmes	Contenus	Formateurs
RELATION SOIGNANT-SOIGNE *Avoir une approche psychologique* *Préparer les stagiaires à leur stage en entreprise*	**Repères théoriques avant le 1er stage** Les différents stades de développement et leurs caractéristiques Le handicap Représentation du corps et image de soi **Le cadre soignant** Les éléments du cadre Les représentations des soignants L'empathie La prise en charge du patient et de sa famille **Ethique et déontologie** Quelques points d'éthique La place du stagiaire	
ANALYSE DE SA PRATIQUE *A partir du vécu en entreprise, favoriser une réflexion et une analyse de son rôle d'OOP*	**Après le 1er stage** Partage des expériences de chacun. Discussion autour de la place du stagiaire et du soignant. Réflexion sur des situations rencontrées qui interrogent la relation soignante. **Après les trois stages en septembre** Choisir une situation rencontrée dans l'un des stages et la présenter au groupe. Elaborer le positionnement occupé dans la relation avec le cas choisi. Détailler les éléments de transfert et le contre-transfert dans la relation, et mettre cette situation en lien avec ce que l'on a pu aborder lors des deux journées précédentes. Chaque présentation dure au minimum 30 minutes. Cet exercice permet : – Une réflexion sur sa pratique et son positionnement. – D'être à l'écoute de ses ressentis afin d'améliorer la relation soignante. – De s'exprimer devant la classe sur une situation afin de préparer au travail en équipe. – D'élaborer à l'oral une réflexion qui pourra être pertinente dans le mémoire.	

Bloc de compétences : BLOC D : Communiquer, Rechercher, Traiter et Analyser des données professionnelles	
Module D3 : **METHODOLOGIE DE RECHERCHE**	**Volume horaire : 21 H**
Objectifs pédagogiques : Acquérir une méthodologie de recherche pour rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques	
Contenu résumé du module : • **Le cadre du travail de recherche** • **Sources de recherche** • **Traitement de l'information**	
NOMBRE TOTAL DE SEANCES :	

Progression pédagogique du module par séance de formation		
Thèmes	**Contenus**	**Formateurs**
D3-M1 **Le cadre de travail de recherche** *Avoir une approche psychologique* *Préparer les stagiaires à leur stage en entreprise*	**Méthodologie** Le thème La problématique L'hypothèse de recherche Les variables, les indicateurs Les techniques de recueil de données. **Structure de mémoire** Le titre Le sommaire L'introduction : justification du choix du sujet, exposé de la problématique et présentation des grandes lignes Le corps du mémoire La conclusion La bibliographie	
D3-M2 **Sources de recherche**	Revues et documentations professionnelles Le Web : cibler sa recherche Production de documents professionnels dans le cadre d'études et de recherches Observations terrain Réflexion sur les pratiques professionnelles Echanges avec les réseaux professionnels	
D3-M3 **Traitement de l'information**	Lecture et extraction des informations Techniques de prise de notes : ordinateur ou fiches bristol Références des documents utilisés : Report des informations bibliographiques de chaque article ou livre, ou de pages Web consultées Organisation de la documentation collectée Glossaire des mots employés Liste explicative des abréviations utilisées.	

MODALITES DE VALIDATION BLOC D

COMPREND LES EVALUATIONS EN CONTROLE CONTINU DANS CHAQUE MODULE

ET L'EPREUVE D'EVALUATION DE BLOC :

Points Evaluation MODULES	Points Evaluation DE BLOC	TOTAL
50	**250**	**300**

Bloc B : 120/300 points

> CONTROLE CONTINU

MODULES	EPREUVES	NOTATION	
Dl-Communication	Contrôle continu à l'oral Evaluation fin de module sous forme d'une épreuve écrite : 5 questions courtes		Sur 15 points : Sur 5 points
D2-Rôle de l'OOP			
D3-Méthodologie de recherche	Contrôle continu	Sur 30 points	

> L'EPREUVE DE SYNTHESE DU BLOC

Evaluation bloc : Les épreuves de bloc laissent une part prépondérante à l'approche analytique (analyse de documents, cas pratiques, simulations...) comparativement aux contrôles de connaissances (évaluation de savoirs).

EPREUVE DE SYNTHESE : MEMOIRE Epreuve Ecrite et Orale

Epreuve écrite :

Le candidat devra rédiger un mémoire traitant d'un sujet portant sur l'orhtopédie orthèse. Le choix du sujet est validé préalablement par l'organisme de formation.

Il peut traiter de :
Pathologies, appareillages divers sur mesure ou de série.
Innovations, thèmes sociétaux : humanitaire, maladie(s) du siècle, ...
Montage de projet, vécu en entreprise et connaissance du milieu professionnel.
Il peut être illustré par la description d'un ou plusieurs cas pratiques.

Le mémoire doit comprendre les parties suivantes :

Une page de garde, remerciements éventuels, sommaire.
Introduction : Justification du choix du sujet, exposé de la problématique et présentation des grandes lignes, anatomie relative au sujet, biomécanique, etc., pathologie (si c'est le cas), les autres appareillages possibles et l'appareillage lui-même et objectifs visés.
La réglementation, résultats obtenus, rôle de l'Orthopédiste-Orthésiste et celui des différents acteurs de santé, conclusion, biblio – Webographie.
Les schémas peuvent être placé au fur et à mesure ou en annexe.
Outre les critères de fond décrits ci-dessous, des critères de forme sont appliqués à l'écrit : Respect de la structuration, utilisation d'un vocabulaire médical adéquat, syntaxe correcte.

Epreuve orale :

Le candidat soutient son mémoire à l'oral devant au moins 3 professionnels de santé en lien avec l'Orthopédie-Orthèse minimum, un représentant du centre de formation. Durée : 30 mn.

Les modalités, contenus pédagogiques et processus d'évaluation

BLOC E : PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Durée : 128H

FICHES PEDAGOGIQUES MODULES :

MODULE E1 : RAPPORTS DE STAGE (1 PAR PERIODE DE STAGE)

MODULE E2 : EVALUATIONS TUTEURS

MODULE E3 : BILAN GLOBAL DES STAGES

Bloc de compétences : BLOC E: Valider la capacité de l'apprenant à appliquer, dans un contexte professionnel, ses connaissances en Orthopédie-Orthèse et Podologie

Module E1 : **RAPPORTS DE STAGE (1 PAR PERIODE DE STAGE)**	**25 points pour chaque STAGE (évalués/notés par le centre de formation et divisés par le nombre de stages)**

Objectifs pédagogiques :
Valider la capacité de l'apprenant à appliquer, dans un contexte professionnel, ses connaissances en Orthopédie-Orthèse et Podologie.

Contenu résumé du module :

- **Respect délai de restitution**
- **1 Rapport de stage écrit par entreprise d'accueil en stage**
- **Toutes les parties sont complétées**
- **Pertinence de l'autoévaluation**
- **Identification axes de progression**

NOMBRE TOTAL DE SEANCES :

Module E2 : **EVALUATION TUTEURS** **150 points pour chaque STAGE et divisés par le nombre de stages**	
Objectifs pédagogiques : **Valider la capacité de l'apprenant à appliquer ses connaissances en Orthopédie-Orthèse et Podologie, dans un contexte professionnel, sous la tutelle d'un maître de stage dans une structure d'accueil dont l'activité est majoritairement liée à l'Orthopédie-Orthèse**	
Fiche d'évaluation des Compétences et des Savoirs : I – Evaluer une situation et élaborer un diagnostic • **Accueil et anamnèse** **1. Installer le patient (sécurité, confort, intimité)** **2. Analyser la prescription médicale et autres supports** **3. Conduire un entretien de recueil de données**	50 points
A : Acquis= 15 points **ECA : en cours d'acquisition = 7.5 points** **NR : non réalisé et NA : non acquis** *ne pouvant être pénalisant selon certaines circonstances évoquées*	
Fiche d'évaluation des Compétences et des Savoirs : II – Examen clinique **1. Choisir les outils et moyens d'évaluation** **2. Evaluer : douleur, déficiences, limitations, lésions …** **3. Définir l'objectif de l'appareillage**	50 points
A : Acquis= 15 points **ECA : en cours d'acquisition = 7.5 points** **NR : non réalisé et NA : non acquis** *ne pouvant être pénalisant selon certaines circonstances évoquées*	
Fiche d'évaluation des Compétences et des Savoirs : III – Communiquer **1. Informer, conseiller, expliquer, sensibiliser et accompagner le patient** **2. Choisir les outils et moyens d'évaluation** **3. Evaluer : douleur, déficiences, limitations, lésions, …** **4. Définir l'objectif de l'appareillage**	25 points
A : Acquis= 6 points **ECA : en cours d'acquisition = 3 points** **NR : non réalisé et NA : non acquis** *ne pouvant être pénalisant selon certaines circonstances évoquées*	
Fiche d'évaluation des Compétences et des Savoirs : IV – Gérer et organiser une structure et ses ressources **1. Elaborer un dossier patient, un devis et une facturation** **2. Organiser les différentes étapes du processus d'appareillage** **3. Utiliser les outils informatiques et les logiciels spécifiques** **4. Organiser son espace professionnel (matériaux, équipements)** **5. Appliquer les normes de sécurité, d'hygiène** **6. Mettre en œuvre les principes de la matériau-vigilance**	25 points
A : Acquis= 3 points **ECA : en cours d'acquisition = 1.5 points** **NR : non réalisé et NA : non acquis** *ne pouvant être pénalisant selon certaines circonstances évoquées*	

MODULES DE FORMATION	DUREE INDICATIVE	THEMES DES MODULES	
BLOC A : EVALUER UNE PATHOLOGIE ORTHOPEDIQUE ET CONCEVOIR L'APPAREILLAGE ADAPTE			**709 H**
Al - CONNAISSANCES MEDICALES	400 H	VOCABULAIRE MEDICAL BIOLOGIE ANATOMIE SYSTEMIQUE ANATOMIE TOPOGRAPHIQUE Mbre sup, mbre inf, tronc, abdomen, thorax OSTEOLOGIE Mbre sup, Mbre inf, rachis ARTHROLOGIE Mbre sup, Mbre inf, rachis	MYOLOGIE Mbre sup, Mbre inf, rachis INNERVATION ET VASCULARISATION Mbre Sup, Mbre inf, rachis ETUDE DES PATHOLOGIES SYSTEMIQUES ETUDE DES PATHOLOGIES Mbre sup, Mbre inf, rachis
A2 - ANATOMIE PALPATOIRE, BIOMECANIQUE, PHYSIOLOGIE	89 H	ANATOMIE PALPATOIRE MOUVEMENTS ARTICULAIRES/AXES/ARCHITECTURE BILANS NECESSAIRES POUR L'APPAREILLAGE	
A3 -ORTHESES ET PATHOLOGIES	120 H	ORTHESES DE SERIE ORTHESES SUR MESURE ORTHESES DE COMPRESSION PROTHESE MAMMAIRE BANDAGE HERNIAIRE	
A4 - EXAMEN CLINIQUE	55 H	ACCUEIL DU PATIENT LECTURE DE L'ORDONNANCE ET DONNEES COMPLEMENTAIRES ANAMNESE EXAMEN ET TESTS PRISE DE MESURES	
A5 - BILAN ET CHOIX DE L'APPAREILLAGE	45 H	REPORT DE DONNEES DANS LE DOSSIER PATIENT CHOIX DE L'APPAREILLAGE	
BLOC B : FABRIQUER L'APPAREILLAGE, PROCEDER A SON ADAPTATION ET A SA DELIVRANCE			**736 H**
B1 - TECHNOLOGIE DES MATERIAUX	30 H	LES DIFFERENTS MATERIAUX INDICATIONS SELON PATHOLOGIE ET PATIENT	
B2 - TECHNIQUES GRAPHIQUES	30 H	PATRONAGE/DESSIN MISE EN APPLICATION	
B3 - TECHNIQUES DE FABRICATION	616 H	POSTE DE FABRICATION MANŒUVRER LES DIFFERENTS TYPES DE MACHINES ET OUTILS CONCEPTION GENERALE DE L'ORTHESE MISE EN APPLICATION ET FABRICATION	
B4 - ADAPTATION, LIVRAISON ET FACTURATION	60 H	APPLICATION INFORMATIONS ET CONSEILS DEVIS ET FACTURATION DE L'ORTHESE	
BLOC C : GERER L'ACTIVITE, ASSURER VEILLE REGLEMENTAIRE ET QUALITE			**143 H**
Cl - GESTION QUALITE	28 H	DEMARCHE QUALITE HYGIENE SECURITE	
C2 - REGLEMENTATION PROFESSIONNELLE	45 H	NOMENCLATURE-CAHIER DES CHARGES DISPOSITIFS MEDICAUX MATERIAU VIGILANCE PRISE EN CHARGE DEVOIRS DE LA PROFESSION VERIFICATION DE LA VALIDITE /RECEVABILITE /CONFORMITE D'UNE PRESCRIPTION	
C3 - GESTION ADMINISTRATIVE ET COMPTABILITE	70 H	COMPTABILITE-GESTION DROIT DU TRAVAIL DROIT COMMERCIAL	
BLOC D : COMMUNIQUER, RECHERCHER, TRAITER ET ANALYSER DES DONNEES PROFESSIONNELLES			**94 H**
DI - COMMUNICATION	52 H	TECHNIQUES D'ENTRETIEN COMMUNICATION ORALE ET ECRITE AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTE ANIMATION D'EQUIPE GESTION DES CONFLITS	
D2 - ROLE DE L'OOP	21 H	RELATION SOIGNANT-SOIGNE ANALYSE DE SA PRATIQUE	
D3 - METHODOLOGIE DE RECHERCHE	21 H	LE CADRE DU TRAVAIL DE RECHERCHE SOURCES DE RECHERCHE TRAITEMENT ET ORGANISATION DE L'INFORMATION	
BLOC E : PRATIQUE PROFESSIONNELLE			**128H**
El - RAPPORTS DE STAGE (1 / ENTREPRISE)	128 H		
E2- EVALUATIONS TUTEURS			
E3 - BILAN GLOBAL DES STAGES			

PRINCIPES CERTIFICATION TITRE ORTHOPEDISTE-ORTHESISTE

Obtention du diplôme à 1000 points sur 2000 sous réserve d'obtenir des valeurs minimales suivantes :

- BLOC A : 300/600 points
- BLOC B : 300 / 600 points
- BLOC C : 120 / 300 points
- BLOC D : 120 / 300 points
- BLOC E : 80 / 200 points

<table>
<tr><th>Modules de formation</th><th>Points Evaluation MODULES</th><th>Points Evaluation du BLOC</th><th>TOTAL</th></tr>
<tr><td>BLOC A : Evaluer une pathologie orthopédique et concevoir l'appareillage adapté</td><td>150</td><td>450</td><td>600</td></tr>
<tr><td>A1-CONNAISSANCES MEDICALES</td><td>100</td><td colspan="2" rowspan="5">Epreuve pratique :
5 Appareillages sont évolués : Orthèses plantaires 110 pts, Orthèses membres supérieurs 110 pts, Orthèse de tronc 110 pts, Prothèse mammaire 55 pts et Bandage herniaire 55 pts selon les 3 étapes suivantes :
1ere étape (1) : Prise de connaissance d'un cas clinique :
Orthèse plantaire et Tronc : examen clinique patient
Orthèse membre supérieur, Prothèse mammaire et Bandage herniaire : Cas écrit
2ème étape (2) : Préparation de l'analyse du cas clinique
3ème étape (3) : Compte rendu
Orthèse membre supérieur et Tronc : oral
Orthèse plantaire, Prothèse mammaire et Bandage herniaire : Ecrit</td></tr>
<tr><td>A2 – ANATOMIE PALPATOIRE, BIOMECANIQUE</td><td>10</td></tr>
<tr><td>A3 – ORTHESES ET PATHOLOGIES</td><td>20</td></tr>
<tr><td>A4 – EXAMEN CLINIQUE</td><td>10</td></tr>
<tr><td>A5 – BILAN ET CHOIX DE L'APPAREILLAGE</td><td>10</td></tr>
<tr><td>BLOC B : Fabriquer l'appareillage, procéder à son adaptation et à sa délivrance</td><td>150</td><td>450</td><td>600</td></tr>
<tr><td>B1-TECHNOLOGIE DES MATERIAUX</td><td>10</td><td colspan="2" rowspan="4">Epreuve pratique :
Le candidat doit réaliser 4 Appareillages : 1 Orthèse statique membre supérieur 100 pts,
1 Orthèse dynamique membre supérieur 115 pts , 1 Orthèse membre inférieur 115 pts,
1 Orthèse tronc/abdo/Rachis 115 pts
A partir d'un dossier patient comportant les éléments de la fiche patient et de la fiche technique, le candidat doit :
1) A partir d'une ordonnance précisant le type d'orthèse à réaliser, dessiner le plan d'appareillage nécessaire à sa fabrication.
2) En utilisant les matériaux du kit fourni, procéder à la fabrication directe sur un patient.
3) Contrôler l'adaptation de l'appareillage et procéder aux modifications éventuelles.
4) Rédiger une fiche conseil sur l'utilisation et l'entretien de l'orthèse.
5) A partir de la LPP, réaliser la facturation de l'orthèse.</td></tr>
<tr><td>B2 – TECHNIQUES GRAPHIQUES</td><td>20</td></tr>
<tr><td>B3 – TECHNIQUES DE FABRICATION</td><td>100</td></tr>
<tr><td>B4 – ADAPTATION, LIVRAISON ET FACTURATION</td><td>20</td></tr>
<tr><td>BLOC C : Gérer l'activité et assurer veille réglementaire et qualité</td><td>75</td><td>225</td><td>300</td></tr>
<tr><td>C1-GESTION QUALITE – HYGIENE ET SECURITE
Validation Certification PSC1
(Prévention et secours civiques de niveau 1)</td><td>10</td><td colspan="2" rowspan="3">Epreuve écrite :

Comporte 2 dossiers :

1er dossier sur la gestion, le droit, la comptabilité : 50 pts

2ème dossier sur la Réglementation professionnelle, qualité, hygiène et sécurité : 175 pts</td></tr>
<tr><td>C2 – REGLEMENTATION PROFESSIONNELLE</td><td>50</td></tr>
<tr><td>C3 – GESTION ADMINISTRATIVE ET COMPTABILITE</td><td>15</td></tr>
<tr><td>BLOC D : Communiquer, rechercher, traiter et analyser les données professionnelles</td><td>50</td><td>250</td><td>300</td></tr>
<tr><td>D1 – COMMUNICATION</td><td>30</td><td colspan="2" rowspan="3">Epreuve écrite et orale

Epreuve écrite : Le candidat devra rédiger un mémoire traitant d'un sujet portant sur l'Orthopédie-Orthèse. Le choix du sujet est validé préalablement par l'organisme de formation.
Epreuve orale : Le candidat soutient son mémoire à l'oral devant au moins 3 professionnels de santé en lien avec l'Orthopédie-Orthèse minimum, et un représentant du centre de formation.</td></tr>
<tr><td>D2 – ROLE DE L'OOP</td><td>10</td></tr>
<tr><td>D3 – METHODOLOGIE DE RECHERCHE</td><td>10</td></tr>
<tr><td>BLOC E : Pratique professionnelle</td><td></td><td>200</td><td>200</td></tr>
<tr><td>E1 – RAPPORTS DE STAGE</td><td>25</td><td colspan="2" rowspan="3">VALIDATION 490 H ENTREPRISE</td></tr>
<tr><td>E2 – EVALUATIONS TUTEURS</td><td>150</td></tr>
<tr><td>E3 – BILAN GLOBAL DES STAGES</td><td>25</td></tr>
<tr><td>TOTAL</td><td>625</td><td>1375</td><td>2000</td></tr>
</table>

Conditions d'obtention du diplôme

A – NOTE ETABLISSEMENT (note arrondie à l'unité supérieure)

1 – Synthèse des résultats scolaires (30 % de la note finale)

Moyenne des résultats obtenus aux contrôles de connaissances (note arrondie au demi-point supérieur) (notes figurant sur les relevés envoyés aux étudiants)

CTS 1 : notes du semestre 1 et 2

CTS 2 : notes du semestre 3 et 4

2 – La note de direction (5 %) (Note arrondie au demi-point supérieur)

Note sur 20 points

a) Assiduité (5 points): (à partir du logiciel Pronotes)
   Plus de 5 absences non justifiées = 0 ;
   4 absences non justifiées = 1 ;
   3 absences non justifiées = 2 ;
   2 absences non justifiées = 3 ;
   1 absence non justifiée = 4 ;
   0 absence non justifiée = 5

b) Ponctualité (5 points) : (à partir du logiciel Pronotes)
   0 retards sur 2 ans = 5 points ;
   1 à 3 retards du 2 ans = 4 points ;
   Entre 4 et 7 retards = 3 points ;
   De 8 à 10 retards = 1 point ;
   11 retards et plus = 0

c) Comportement et implication (5 points) : (à partir des appréciations figurant sur les bulletins) : travail fait, participation en classe, autonomie en TP, rangement, attitude constructive.

d) Respect (appréciation de l'équipe pédagogique) (5 points) : des autres, de soi (vestimentaire), du matériel.

La note sera attribuée par l'équipe pédagogique de Mongazon.

3 – la note de stage note sur 20 points (15 %) (Note arrondie au demi-point supérieur)

(Note établie à partir des livrets de stages complétés par les maîtres de stage)

La diversité des lieux de stage sur les 2 ans est prise en compte et valorisée (entreprises avec des spécialités différentes, pharmacie, mobilité géographique) : 5 points.

Stage 1 :

- atteinte d'objectifs : note sur 5.
- implication de l'étudiant : note sur 5.

Stage 2 :

- atteinte d'objectifs : note sur 5.
- implication de l'étudiant : note sur 5.

Stage 3 :

- atteinte des objectifs face aux activités réalisées : note sur 5.
- implication de l'étudiant : note sur 5.

Stage 4

- atteinte des objectifs face aux activités réalisées : note sur 5.
- implication de l'étudiant : note sur 5.

La note sera attribuée par l'équipe pédagogique de Mongazon.

En cas d'absence de stage, le diplôme ne pourra pas être validé.

Si un étudiant n'a pas d'appréciation, il se verra attribuer la note de 0.

4 – Examen final (50 %) (Note au demi-point) (Voir point B)

B – NOTE EXAMEN (note arrondie à l'unité supérieure)

1 - EPREUVE E1 : QCM (.., .. et .. mai)

Permet de vérifier que le candidat maîtrise les connaissances en anatomie, physiologie, pathologie, technique d'appareillage, réglementation.

- Durée : 30 minutes
- Note : /20
- Dans ce QCM il faut préciser si une ou plusieurs réponses sont possibles
  - Pas de barème négatif.
  - Le point est attribué si l'ensemble de la réponse est juste. Si il y a une faute dans la réponse, mettre 0.
- Date de remise des sujets :
  - Mardi .. avril au plus tard. (Relecture et validation des sujets par Eric Le Borgne.)

EPREUVE	THEME	AUTEUR(S)	
E1A	Anatomie	Mme et Mme	20 questions
E1B	Appareillages divers Vêtements compressifs et grands brûlés	Mr	20 questions
E1C	Appareillages herniaires	Mme	20 questions
E1D	Ceintures et corsets	Mr Mme	20 questions
E1E	Compression veineuse	Mme	20 questions
E1F	Orthèses de main	Mr Mr Mr	6 questions 7 questions 7 questions
E1G	Podologie	Mr	20 questions
E1H	Réglementation générale	Mr	20 questions
E1I	Prothèses mammaires	Mr	20 questions
E1J	Gestion legislation déontologie	Mme Mme	15 questions 5 questions
E1K	Anglais	Mme	Contrôle en Cours de Formation

2 - EPREUVE E2 : Mise en situation pratique de réalisation d'appareillage

Permet d'évaluer la capacité du candidat à analyser une prescription médicale, la maîtrise des opérations de fabrication et de mise en forme, la capacité à effectuer des contrôles associés à une bonne adaptation, la maîtrise des problèmes de sécurité et de qualité.

EPREUVE	THEME	AUTEUR(S)	ACTIVITE(S)	DUREE	NOTATION
E2A (../05/20)	Ceintures et corsets	Mme Mme	Réalisation d'un demi-patron papier. Assemblage d'une ceinture complète avec finition.	30 minutes 3 heures	10 points 30 points
E2B (../05/20)	Mains	Mr Mr Mr	Réalisation d'une orthèse statique et d'une orthèse dynamique.	2 heures	20 points 20 points
E2C (../05/20)	Podologie	Mme	Prise d'empreintes Plan d'appareillage Fabrication d'une paire d'orthèses plantaires comportant 4 éléments différents (2 à droite et 2 à gauche).	10 minutes 10 minutes 1 heure 30 minutes	10 points 10 points 20 points

Pour chacune des épreuves E2, faire parvenir avec le sujet et la liste des matériaux nécessaires sous la forme suivante :

Epreuve E2 …….			
Nom du produit	Fournisseur	référence	quantité
……	……	……	……
……	……	……	……

- Chaque auteur d'un sujet aura à préparer le matériel pour chaque étudiant (kit étudiant).
- Il faudra prévoir quelques kits de secours et envisager de pénaliser les étudiants qui y auraient recours. Ceci doit préciser dans le sujet.
- Date de remise des sujets :
    - Mardi ...avril au plus tard.
- Le lycée Mongazon se charge de convoquer les patients pour les épreuves E2B et E2C.
- La correction des appareils sera effectuée par des orthopédistes orthésistes qui n'auront pas enseigné la discipline en question pendant les années de formation.
- Les corrections auront lieu à Mongazon les .., .. et .. mai.

E2A : ceintures et corsets : E mathis et S Champagne (.. mai 2020)
Organisation : 1 surveillant en loge et 1 surveillant en atelier.

- Durée : 3 heures 30 : groupe 1 de 8h00 à 11h30 ; groupe 2 de 11h30 à 15h00 ; groupe 3 de 15h00 à 18h30.

E2B : Main (13 mai 2019)

- Durée 2 heures
- Orthèse statique : Mr
- Orthèse dynamique : Mr et Mr

E2C : Podologie (14 mai 2019)

- Durée : 1 h50
- Mme

3 - EPEUVE E3 : Mise en situation d'argumentation d'un cas concret. (.. et.. mai 2020)

L'épreuve E3 permet d'évaluer le comportement et le savoir être du candidat, les capacités à mobiliser ses connaissances scientifiques et techniques, la capacité à les appliquer et à les restituer dans une situation professionnelle spécifique, la capacité à faire preuve de qualité d'analyse et de synthèse, de pertinence dans le choix thérapeutique. Il s'agit d'une mise en situation simulée d'un ou plusieurs cas cliniques.
Dans chaque sous épreuve, le candidat tire au sort un sujet qu'il doit développer avec ou sans préparation
Cette épreuve sera organisée de la façon suivante :
.. Mai : 2 jurys pour les épreuves E3E et E3C
Jury 1 : E3E (orthèses de main) : Mme et Mr
Jury 2 : E3C (ceintures et corsets) : Mr et Mr
.. Mai : 2 jurys pour les épreuves E3Fet E3A, B et D
Jury 1 : E3F (podologie) : Mme et Mr
Jury 2 : E3A (appareillages divers et vêtements compressifs pour grands brulés), B (appareillage herniaire) et D (compression veineuse) : Mr et Mr

- Le candidat passe 1 oral de 20 minutes maximum dans chaque jury soit 2 sujets par jour.
- Le candidat dispose d'un temps de préparation de 15 minutes pour chaque sujet.
- Le temps de passage est de 20 minutes par sujet.
- Le candidat prépare les sujets dans une salle différente de celle de passage devant le jury.
- L'épreuve E3 se déroulera les .. et .. mai 2020.
- Les candidats seront mis en loge par demi-journée. Il est donc important que les sujets du matin ne soient pas les mêmes que deux de l'après-midi.

EPREUVE	THEME	AUTEUR(S) du sujet (1)	DUREE	NOTATION

E3A	Appareillages divers et vêtements compressifs pour brûlés	Mr	15 min de préparation 20 minutes de passage	20 points
E3B	Appareillage herniaire	Mme		
E3C	Ceintures et corsets	Mme Mr Mme		
E3D	Compression veineuse	Mme		20 points
E3E	Orthèses de main	Mr Mr Mr		
E3F	Podologie	Mr		

Les auteurs de sujets devront proposer 6 sujets différents (avec correction + barême) dans chaque épreuve.

4 - EPEUVE E4 : Présentation du rapport de stage (.. mai 2020)

Le.. Mai : 2 jurys pour le rapport de stage.
La note se compose de deux aspects :

- La note de rapport de stage.
- La note d'oral.

Planning de passage : 30 minutes par candidat : 15 minutes de présentation + 10 minutes d'échange avec le jury + 5 minutes de délibération.
Le jury se réunit à 8h00 pour un temps de coordination (salle de réunion du pôle sup).
Chaque jury se compose d'un professionnel et d'un enseignant.
Les rapports de stage seront lus au préalable. Chaque membre du jury recevra un exemplaire papier fin avril.
Evaluation de l'épreuve E4 : Voir document fiche E4 « Oral et rapport de stage ».

Points divers :

- Une Commission pédagogique aura lieu le .. Mai : 16 h à 18 h. Tous les correcteurs seront conviés.
- Il n'y aura pas de rattrapage :
    - Un candidat qui échoue devra repasser le ou les modules lors de la cession suivante.
    - A titre exceptionnel et pour des cas particuliers, le SNOF peut décider d'organiser un rattrapage.
- Le diplôme sera établi par le SNOF.
- Les membres du jury seront rémunérés par le SNOF.
- Une charte graphique devra être respectée par les concepteurs de sujets.
    - Cette charte sera fournie par l'Institution Mongazon.

A l'issue de cette réunion pédagogique, un bilan sur la seconde promotion et cession d'examen sera effectuée.

Programme d'enseignement, organisation des stages et des épreuves d'examen en vue du diplôme d'Orthopédiste Orthésiste

ARTICLE 1 - Le diplôme d'Orthopédiste Orthésiste est délivré par l'organisme certificateur homologué RNCP et habilités par arrêté du ministre chargé de la santé.

ARTICLE 2 - Les études en vue du diplôme d'Orthopédiste Orthésiste sont ouvertes après étude du dossier du candidat aux titulaires du baccalauréat de l'enseignement du second degré ou d'un titre admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat en vue de la poursuite d'études dans les universités…

ARTICLE 3 - Les études en vue du diplôme d'Orthopédiste Orthésiste ont une durée de deux ans. Elles comportent des enseignements théoriques, des enseignements dirigés, des enseignements pratiques, des stages et la soutenance d'un rapport de stage abordant un cas pathologique pris en charge par le candidat.
Les professionnels d'Orthopédiste Orthésiste participent aux enseignements en tant que de besoin.

ARTICLE 4 - Chacune des deux années d'études fait l'objet de contrôles continus portant sur l'ensemble des matières enseignées dans l'année.

ARTICLE 5 - Les modalités d'organisation des stages sont les suivantes : accomplies dans des services hospitaliers et/ou dans des établissements d'Orthopédiste Orthésiste, sur proposition du directeur de l'enseignement.

Chaque stage est noté sur 20 par le directeur de l'enseignement, sur proposition du maître de stage.
Les étudiants effectuent leur stage pratique auprès d'un Orthopédiste Orthésiste, appelé maître de stage.
Lorsque ce stage s'effectue dans un établissement de santé, il se déroule sous la responsabilité du médecin chef de service ou du directeur médical de l'établissement au sein duquel exerce le maître de stage.

ARTICLE 6 - Le maître de stage doit exercer son activité professionnelle depuis trois ans au moins et être agréé par le directeur de l'enseignement.
Le directeur de l'unité de formation et de recherche dresse la liste des maîtres de stage et prononce l'affectation des étudiants.

ARTICLE 7 - Le nombre maximum de stagiaires que le maître de stage peut accueillir ne peut excéder trois. Il est fixé par accord entre le maître de stage et le responsable de l'enseignement du diplôme d'Orthopédiste Orthésiste et, le cas échéant, du chef de service ou du directeur médical de l'établissement hospitalier.

ARTICLE 8 - Le stagiaire, après consentement du patient, assiste aux activités du maître de stage et participe, sous la responsabilité et en présence du maître de stage, aux actes professionnels que ce dernier accomplit habituellement.
L'étudiant ne peut recevoir de rémunération, ni de son maître de stage, ni des patients au titre de ses activités de stagiaire.

ARTICLE 9 - Le directeur de l'unité de formation et de recherche peut mettre fin au stage ou le suspendre de sa propre initiative ou sur la demande, soit du maître de stage, soit de l'étudiant, soit, le cas échéant, du chef de service ou du directeur médical de l'établissement. Le stagiaire est pourvu, le cas échéant, d'une autre affectation.

ARTICLE 10 - Le stage donne lieu à un rapport de stage rédigé par le stagiaire, ainsi qu'à un rapport adressé par le maître de stage au directeur de l'unité de formation et de recherche et portant sur le déroulement du stage et les aptitudes du stagiaire.
La validation du stage est prononcée, au vu de ces rapports, par le directeur de l'unité de formation et de recherche dont relève l'étudiant.

ARTICLE 11 - Le stage auprès d'un Orthopédiste Orthésiste fait l'objet d'une convention entre le directeur de l'unité de formation et de recherche dont relève l'étudiant, le maître de stage et, le cas échéant, le directeur de l'établissement.
Cette convention fixe notamment les modalités du stage ainsi que les conditions de réparation et d'assurance des éventuels dommages causés par le stagiaire ou subis par lui durant le stage.

ARTICLE 12 - L'examen comprend des épreuves écrites et des travaux pratiques ainsi que, des épreuves orales. Toute note inférieure ou égale à 6 sur 20 est éliminatoire. Les étudiants doivent avoir obtenu à l'examen une moyenne générale de 10 sur 20 sans note éliminatoire pour être admis. La nature et la durée des épreuves, ainsi que les coefficients qui leurs sont attribués sont fixés chaque année par le conseil de l'unité de formation et de recherche, sur proposition du directeur de l'enseignement.
L'épreuve orale d'admission porte sur quatre thèmes de mise en situation d'argumentation d'un cas concret. Sont déclarés admis les étudiants ayant obtenu au moins 10 sur 20 à cette épreuve. Nul ne peut être autorisé à tripler une année d'études sauf autorisation exceptionnelle accordée par le directeur de l'enseignement.

ARTICLE 13 - Les jurys des examens sont désignés par l'autorité responsable de la certification RNCP, après avis du directeur de l'enseignement. Ils comprennent chacun quatre membres, dont au moins deux Orthopédistes Orthésistes enseignants ayant participé à l'enseignement et deux d'Orthopédiste Orthésiste maîtres de stages, qui exercent leurs activités professionnelles depuis trois ans, Ils sont présidés par le directeur de l'enseignement.

ARTICLE 14 - La soutenance du rapport de stage abordant un cas pathologique pris en charge est présidé par un Orthopédiste Orthésiste enseignants qui établit un procès-verbal de soutenance contresigné par l'ensemble des membres du jury.
Le jury est désigné dans les conditions fixées à l'article 13 du présent règlement.
Les étudiants peuvent s'inscrire pour une année supplémentaire en vue de la soutenance de stage abordant un cas pathologique pris en charge par le candidat. Ils ne peuvent le présenter plus de deux fois.

ARTICLE 15 - Le diplôme d'Orthopédiste Orthésiste est délivré aux étudiants ayant satisfait avec succès aux épreuves des examens de fin d'étude, et ayant soutenu avec succès leur rapport de stage abordant un cas pathologique.